



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

GOVERNANCE 3

- Carte d'identité 4 & 5
- Mandat 2020–2026 6 & 7
- Gouvernance interne et externe 8

LES COMPÉTENCES 9

- Développement économique 11 & 12
- Aménagement du territoire 13
- Développement durable et transition énergétique 14
- Plan climat Air Énergie Territorial 15
- Le plan d'eau de la Riaille 16
- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée 17
- La Petite enfance 19 & 20
- Enfance – Jeunesse, Lou Pasquié 21
- Le Lien 22
- Convention Territoriale Globale 23
- Conservatoire de musique et affaires culturelles 25 à 27
- Tourisme 29 & 30
- Eau potable 32 & 33
- Assainissement collectif 34 & 35
- Assainissement non collectif 36
- GEMAPI 38

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS 39

- Les Ressources Humaines 40 & 41
- Les Finances 42 à 44

LES SERVICES SUPPORTS 45

- Marchés Publics 46
- Urbanisme 47
- Le Patrimoine 48 à 50

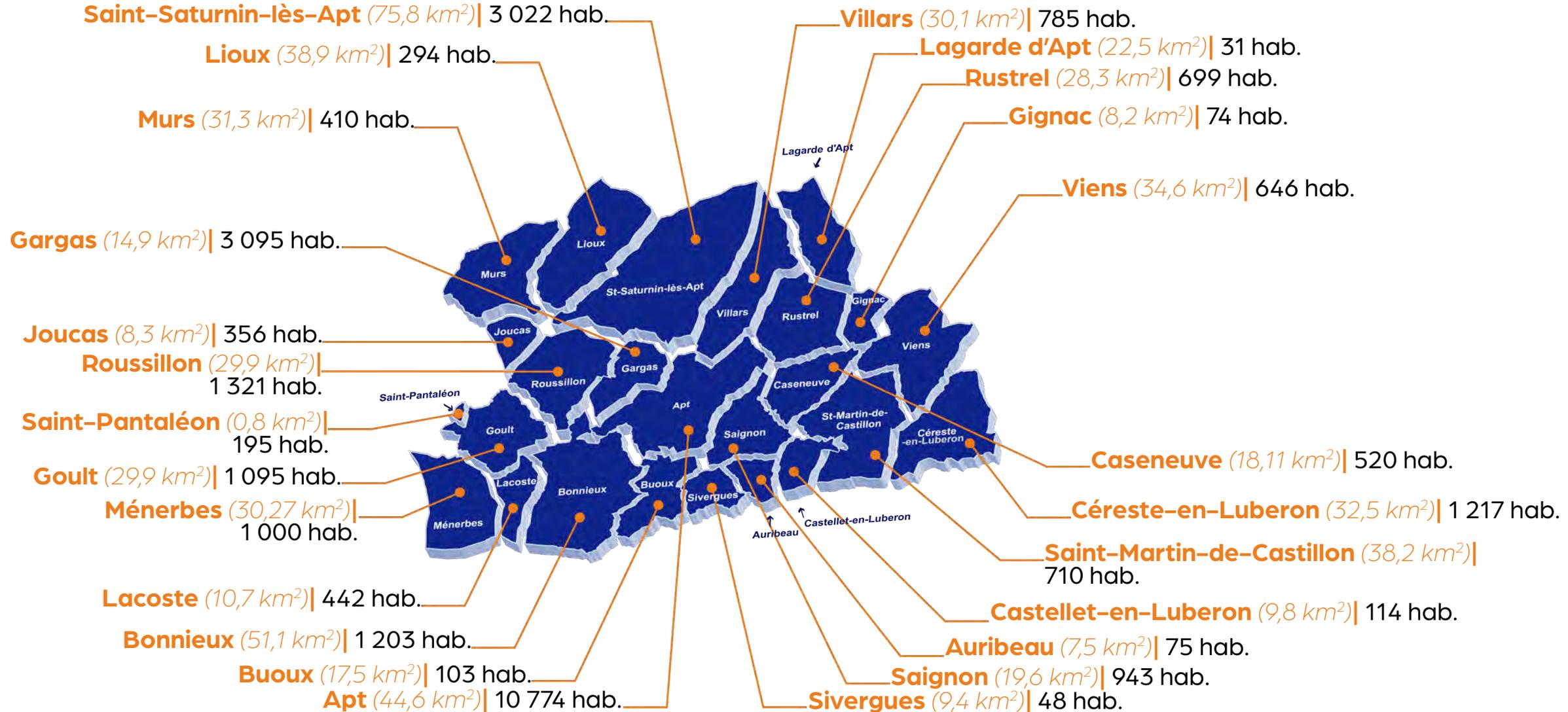
La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (*Établissements Publics de Coopération Intercommunale*). L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit : « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.»

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

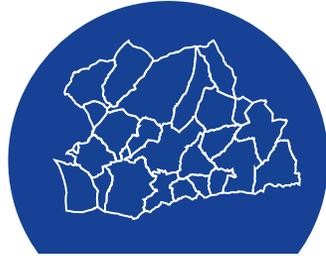
Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



**UN TERRITOIRE,
DES COMMUNES ...
VOTRE INTERCO !**



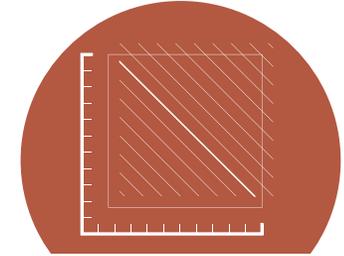
Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



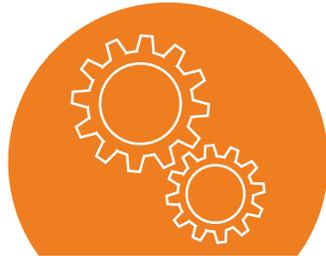
25
communes



29 172
habitants



636 km²
de superficie



15
compétences



10
zones d'activités économiques



219
agents*

*agents rémunérés au 31 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LA GOUVERNANCE (AU 31 DÉCEMBRE 2023)

1 président et 9 vice-présidents



Gilles Ripert
Président en charge de la police rurale, Espace France Services, ADS, SCOT, PLH
Maire de Caseneuve



Jean Aillaud
Vice-président délégué aux Finances/budget/Subventions
1^{er} adjoint d'Apt



Véronique Arnaud Deloy
Vice-présidente déléguée au Conservatoire de musique intercommunal, Plan d'eau de la Riaille, Okhra,
Maire d'Apt



Lucien Aubert
Vice-président délégué à l'Eau et Assainissement, Gemapi,
Maire de Jocas



Gérard Baumel
Vice-président délégué à la Santé, Aire d'accueil des gens du voyage, PCS, PICS
Maire de Céreste-en-Luberon



Christian Bellot
Vice-président délégué au Patrimoine, Agriculture, Veille foncière, SAFER, EPF
Maire de Saint-Saturnin-les-Apt



Gisèle Bonnelly
Vice-présidente déléguée à la Petite enfance/Jeunesse
Maire de Roussillon



Patrick Merle
Vice-président délégué au Développement économique, Cap Luberon
1^{er} adjoint - Menerbes



Frédéric Sacco
Vice-président délégué au Développement durable, Transition énergétique, Mobilité, PNRL
5^e Adjoint - Apt



Dominique Santoni
Vice-Présidente déléguée au Tourisme, OGS, Grands projets, Petites Villes de Demain, Communication
Conseillère Municipale - Apt



Martine Calas
Maire de Sivergues



Charlotte Carbonnel
Maire de Saint-Martin-de-Castillon



Roland Cicero
Maire d'Auribeau



Francis Farge
Maire de Lioux



Jean-Pierre Haucourt
Maire de Saignon



Mathias Hauptmann
Maire de Lacoste



Roger Isnard
Maire de Castellet-en-Luberon



Christian Malbec
1^{er} Adjoint de Murs



Luc Mille
Maire de Saint-Pantaléon



Marise Bonnet
Maire de Lagarde d'Apt



Amélie Pessemesse
Maire de Buoux



Pascal Ragot
Maire de Bonnieux



Frédéric Roux
Maire de Viens



Sylvie Pasquini
Maire de Gignac



Sylvie Pereira
Maire de Villars



Didier Perello
Maire de Goult



Pierre Tartanson
Maire de Rustrel



Patrick Siaud
Conseiller Municipal - Gargas



Emilie Sias
2^e Adjointe - Apt



Gaëlle Letteron
4^e Adjointe - Apt



Isabelle Taillier
6^e Adjointe - Apt



Yannick Bonnet
7^e Adjoint - Apt



Sylvie Turc
8^e Adjointe - Apt



Patrick Espitalier
9^e Adjoint - Apt



Laurence Grégoire
Conseillère Municipale - Apt



André Lecourt
Conseiller Municipal - Apt



Jean-Louis Culo
Conseiller Municipal - Apt



Nathan Saihi
Conseiller Municipal - Apt



Dominique Thevenieau
Conseiller Municipal - Apt



Céline Celce
Conseillère Municipale - Apt



Christophe Carminati
Conseiller Municipal - Apt



Évelyne Blanc
2^e Adjointe - Bonnieux



Claire Sellier
Conseillère Municipale - Gargas



Benjamin Bagnis
Conseiller Municipal - Gargas



Michèle Fauque
Conseillère Municipale - Gargas



Yves Marceau
1^{er} Adjoint
Saint-Saturnin-les-Apt



Sandrine Isson
4^e Adjointe
Saint-Saturnin-les-Apt

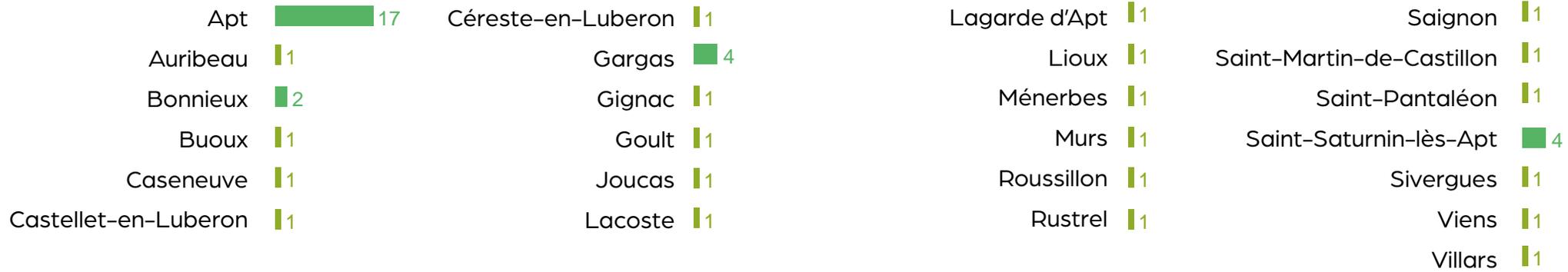


Accusé de réception en préfecture
084-21400842004108-3169-DE
Date de réception en préfecture : 10/10/2024
Conseillère Municipale -
Saint-Saturnin-les-Apt

Le bureau communautaire : 28 membres
> *Le président, les 10 Vice-présidents et les maires des communes ou leurs représentants*

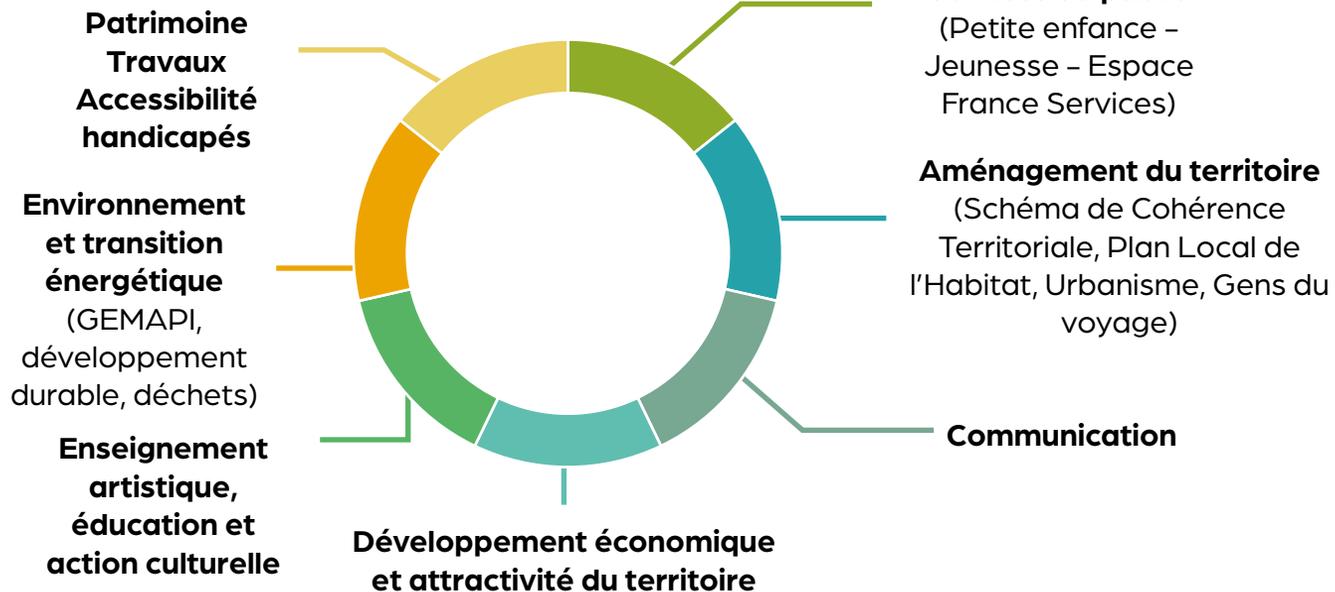
Le conseil communautaire au complet : 48 conseillers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 48 CONSEILLERS



LES COMMISSIONS : 12 COMMISSIONS

7 commissions opérationnelles



3 commissions fonctionnelles

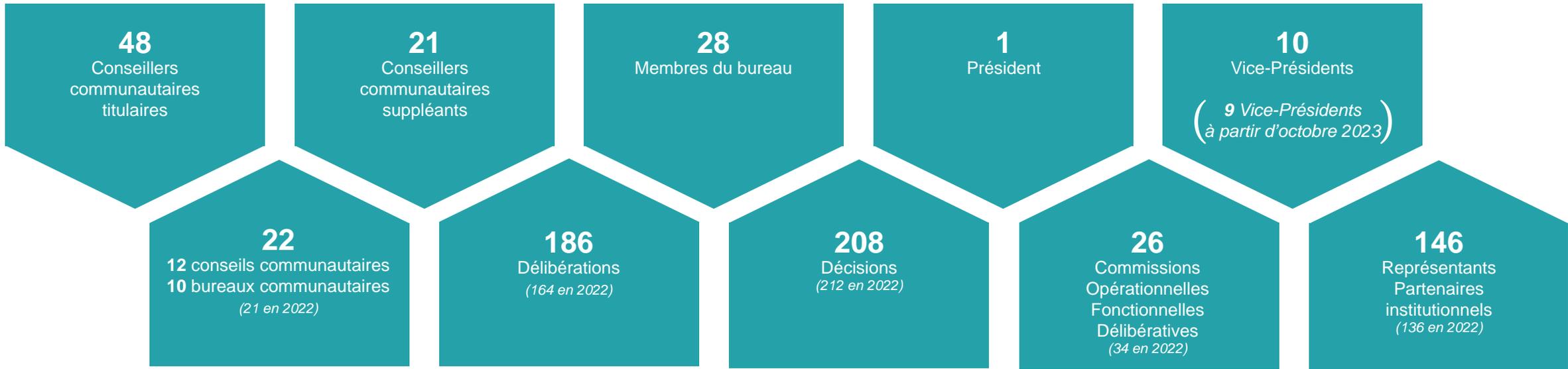
- > Commission d'appel d'offres (CAO)
- > Commission Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)
- > Délégation Service Public (DSP)

2 commissions consultatives

- > Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- > Commission intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES CHIFFRES CLÉS DE LA GOUVERNANCE



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : 30 (29 EN 2022)

Déchets, eau, énergie

- > AMORCE (Association de collectivités, gestion des déchets, réseaux de chaleur, gestion locale de l'énergie)
- > Association de l'énergie partagée
- > Association de réflexion sur les déchets du bassin vacluso-rhodanien
- > Commission Consultative des déchets du SRADDET
- > Commission locale de l'eau (CLE) du Calavon-Coulon
- > Commission locale de l'eau (CLE) de la Durance
- > SIRCC (Syndicat Intercommunautaire - RIVIÈRE CALAVON-COULON)
- > SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) de la Région d'Apt
- > Syndicat d'énergie Vauclusien
- > Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence
- > Syndicat des Eaux Durance-Ventoux
- > Syndicat Mixte du Plateau d'Albion

Développement et aménagement du territoire

- > Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)
- > Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- > Fédération Nationale des SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > Groupe d'Action Locale (GAL) Haute-Provence Luberon
- > Instance territoriale de dialogue SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)
- > SPL (Société Publique Locale) Territoire 84
- > Vaucluse Provence Attractivité
- > Parc naturel régional du Luberon (PnrL)
- > **Comité des partenaires local - Loi d'orientation des mobilités**

Enseignement

- > Conseil d'administration du Collège et du Lycée d'Apt

Santé

- > Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Apt

Emploi, entrepreneuriat et développement économique

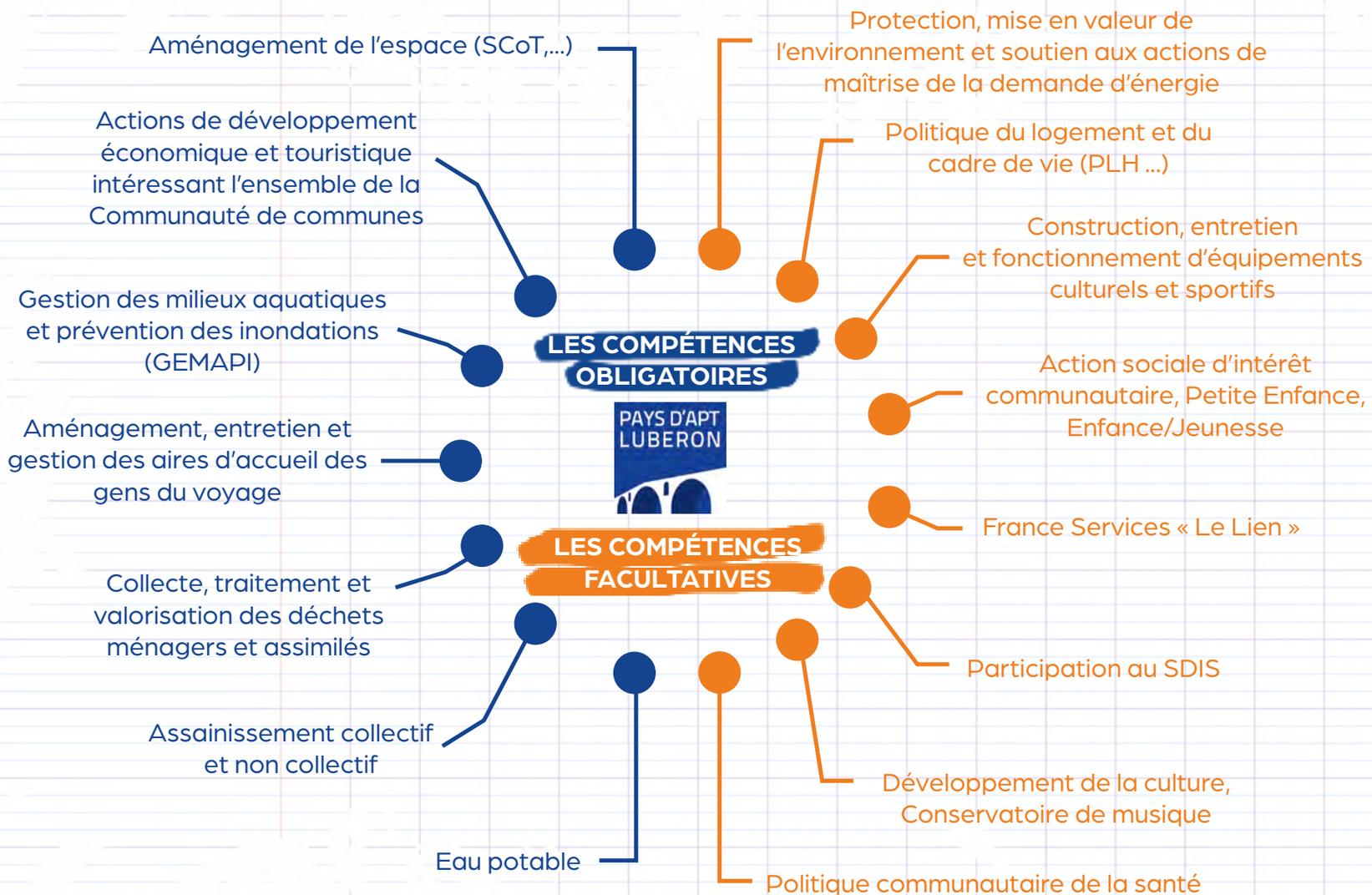
- > ANPEP (Association pour la Promotion de l'Éducation Permanente)
- > Initiative Terres de Vaucluse (ITV)
- > RisingSUD

Culture et social

- > Commission d'attribution des logements (CALEOL)
- > Centre social et Culturel Lou Pasquière
- > CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- > Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
- > OKHRA

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES COMPÉTENCES



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Signature de la convention d'occupation précaire avec FENIX EVOLUTION
© Service Développement Économique - CEPAL

FAITS MARQUANTS 2023

- Labellisation SudLabs de Cap Luberon par la Région Sud
- Deux inaugurations en 2023
- Arrêt de l'inventaire des Zones d'Activités Économiques
- Signature d'une convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF)

LES CHIFFRES DE CAP LUBERON

Locations

- 37 | Locataires
- 24 | Entreprises domiciliées
- 300 | Réservations de salles de réunion
- 140 | Réservations de bureaux

Événements

- 3 | Afterworks dédiés aux utilisateurs de Cap Luberon
- 2 | CAP'INFO

Réseaux sociaux (nombre d'abonnés) et newsletters

- 1100 | Facebook
- 483 | LinkedIn
- 463 | Instagram
- 497 | (vues) Youtube
- 10 | Newsletters envoyées à plus de 400 abonnés

LES CHIFFRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Événements

3 événements phares



Afterwork des cheffes d'entreprise
9 mars 2023
51 participantes

Challenge interentreprises
28 juin 2023
160 participants



Rencontre Entrepreneur et Territoire
28 septembre 2023
110 participants



2 inaugurations

Inauguration des travaux de requalification de la ZI des Bourguignons
25 mai 2023



Inauguration de la maison du vélo « La Petite vitesse » à l'ancienne gare de Saignon
20 septembre 2023



Réunions

3 réunions thématiques avec les partenaires « Attractivité, Emploi & Formation des actifs locaux »

3 Comités de site (ZI des Bourguignons, ZI Peyrolière 1, ZA des Triquefauts)

Zoom sur les entreprises du territoire

6 318 établissements privés dont le siège social est implanté sur une des 25 communes de la CCPAL

4 nouvelles entreprises installées sur le Parc d'Activités Économiques de PERRÉAL

8 228 employés

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

ARRÊT DE L'INVENTAIRE DES ZAE

Par délibération du Conseil communautaire du 06 juillet 2023. Dans le cadre de la Loi Climat & Résilience du 22 août 2021, la CCPAL s'est engagée dans une démarche d'inventaire des Zones d'Activités Économiques de son territoire.

L'inventaire des ZAE en chiffres :

10 | Zones d'activités **269** | Établissements
107 | Hectares **2301** | Emplois

5,43% | Taux de vacance (Part des unités foncières en ZAE exonérée de CFE - Cotisation Foncière des Entreprises - depuis au moins deux ans)

LANCEMENT DE L'ÉTUDE POUR LA DÉFINITION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Lors du Bureau du 12 octobre 2023, la CCPAL a lancé une étude pour la définition d'un Schéma Directeur Cyclable, auprès de l'Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. Cet outil de programmation et de planification vise à assurer la construction d'une vision intercommunale et la cohérence des futurs aménagements pour améliorer et encourager la pratique cyclable.

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS FISAC

Afin de contribuer à ses actions d'animation et de soutien aux activités commerciales, la CCPAL

a lancé en 2019, une opération collective de modernisation en milieu rural, financée par le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Un bilan FISAC sur les années 2020-2023 a permis d'évaluer les effets bénéfiques ainsi que les points d'amélioration des actions du programme sur la redynamisation du centre-ville d'Apt.

Le bilan du FISAC en chiffres :

8 | Actions réalisées (Grande Braderie, Atelier Vitrine, Diagnostic sur la vacance commerciale,...)
26 | Dossiers accompagnés, 17 dossiers financés pour 21 687,64 € d'aides directes attribuées (10 843,82 € à parité avec l'État et 125 703,26 € HT de travaux réalisés par les professionnels.)

LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} ÉDITION ÉCO-DEFIS

La CCPAL et COTELUB ont lancé la 2ème édition du dispositif « Eco-défis des commerçants et artisans ». La labellisation est destinée à valoriser les actions menées par les entreprises locales en faveur de l'environnement.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'EPF

Signature de la convention d'intervention foncière en développement économique avec l'Établissement Public Foncier (EPF), le 19 juillet 2023, pour l'acquisition d'un bâtiment industriel situé sur la commune de Gargas. Au travers de cette signature, la CCPAL sécurise l'implantation

d'un projet industriel innovant qui renforce la filière agroalimentaire : FENIX EVOLUTION qui lutte contre le gaspillage alimentaire en revalorisant et en transformant les fruits déclassés locaux en ingrédients agroalimentaires à forte valeur ajoutée.

LABELLISATION SUDLABS DE CAP LUBERON

Lancement de deux nouveaux accompagnements à la transition numérique des entreprises :

- La marque employeur et le recrutement via le numérique,
- Le développement des outils numériques et l'acculturation à l'intelligence artificielle.

A VENIR EN 2024

- Séminaire d'acculturation à l'Intelligence Artificielle.
- Lancement des travaux de requalification de la ZI de Peyrolière sur la commune d'Apt.
- Dépôt de l'étude d'impact et du permis d'aménager pour le projet d'extension de la ZA de Pied-Rousset sur la commune de Goult par la SPL 84.
- Lancement des études pour la requalification de la ZA des Triquefauts sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Approbation du schéma directeur cyclable.

Procédure de dépôt en préfecture
 084-21840034-20241008-3169-DE
 Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Premier projet de production de logements dans le cadre de la convention Habitat Multisites signée en décembre 2022 entre la CCPAL et l'Établissement Public Foncier.
- Poursuite de l'élaboration du PLH (*Programme Local de l'Habitat*)
- Poursuite des échanges à l'échelle de l'espace rhodanien et de la Région dans le cadre de l'application de la loi Climat et Résilience d'août 2021.

orientations stratégiques du PLH ont été validées lors du comité de pilotage de juin 2023. Le volet opérationnel du plan d'action, quant à lui, a été ratifié lors d'un comité de pilotage en décembre 2023.

PREMIER PROJET DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

La commune de Viens est la première commune à s'inscrire dans le dispositif de la convention habitat Multisites de l'EPF. Ce projet concourra à la production de logements, notamment abordables, sur le territoire.

LA LOI ZAN (Zéro Artificialisation Nette) du 20 JUILLET 2023

La promulgation de la loi ZAN introduit une nouvelle instance de gouvernance et de dialogue territorial : la conférence régionale. De plus, un délai supplémentaire de 6 mois est accordé pour intégrer les nouveaux objectifs de consommation d'espaces au SRADDET⁽¹⁾, au SCoT⁽²⁾ et aux PLU⁽³⁾. Le SCoT du Pays d'Apt Luberon, déjà approuvé en 2019 avec une réduction de consommation d'espace de 50%, bénéficie d'un délai supplémentaire jusqu'en 2031 pour se conformer aux objectifs du SRADDET.

Par ailleurs, la loi garantit un minimum de 1 hectare de surface consommable pour toutes les communes couvertes par un PLU ou un document équivalent prescrit, arrêté ou approuvé

avant le 22 août 2026.

PROJETS D'ENVERGURE NATIONALE

En décembre 2023, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a transmis à chaque Région une proposition de liste de projets d'envergure Nationale dont la consommation d'espace sera comptabilisée au niveau national, indépendamment des objectifs des documents de planification locaux (SCoT, PLH). Concernant le territoire du Pays d'Apt Luberon, le projet de centre éducatif fermé d'Apt a été reconnu comme projet d'envergure Nationale. En France, plus de 10 000 ha de projets d'envergure nationale sont comptabilisés.

(1) Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire

(2) Schéma de cohérence territoriale

(3) Plan Local d'Urbanisme

LES CHIFFRES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12

fiches actions

dans le plan d'action du PLH qui entraîneront une montée en compétence de la CCPAL dans la thématique de l'Habitat.

1 155

logements

à créer d'ici 2030 sur le territoire pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

POURSUITE DE L'ÉLABORATION DU PLH

Suite à l'analyse du potentiel foncier – approuvée par les 25 communes – pour estimer des objectifs concrets de production de logements, les

A VENIR EN 2024

- Arrêts n°1 et n°2 du PLH pour une approbation prévue en fin d'année.
- Nouveaux projets de production de logements dans le cadre de la convention d'Habitat Multisites.
- Phase de consultation du SRADDET révisé, comportant notamment les futurs objectifs de réduction de consommation d'espace pour le territoire du Pays d'Apt Luberon.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Promulgation de la Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023
- Planification territoriale des énergies renouvelables
- Réalisation d'un état des lieux des politiques et actions mises en œuvre sur le territoire dans le cadre de l'inscription de la CCPAL au dispositif du Contrat d'Objectif Territorial (COT) mis en place par l'ADEME.

L'ENGAGEMENT DANS LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

En 2023, l'état des lieux du COT a été finalisé offrant ainsi une vision globale de la situation de la collectivité. Lors d'un comité de pilotage tenu le 16 octobre 2023, l'évaluation a été présentée et les grands axes stratégiques du futur plan d'action ont été définis.



Comité de pilotage
16 octobre 2023

PLANIFICATION TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le décryptage de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, l'identification des contraintes et la collecte de données ont été nécessaires afin de réaliser des cartographies, par commune, illustrant les zones réhibitoires et les contraintes du territoire pour aider les communes dans la définition de leurs zones d'accélération où favoriser l'implantation de projets photovoltaïque.

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Poursuite de l'accompagnement des communes au montage d'opérations d'autoconsommation collective.

MÉTHANISATION

Lancement de l'étude d'opportunité d'une unité de méthanisation territoriale et répartition des gisements.

A VENIR EN 2024

- Validation des audits du territoire qui aboutiront à des scores, à partir desquels des marges de progression seront attendues de 2024 à 2026.
- Élaboration d'un plan d'action en identifiant les actions prioritaires à mener au regard des diagnostics, enjeux locaux, objectifs et courbes de progression attendues et finalisation de la phase 1.
- Démarrage de la phase 2 qui correspondra à la mise en œuvre des actions et évaluation des marges de progression jusqu'en 2026.

LES CHIFFRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

42%

d'économie sur la consommation électrique des zones d'activités entre décembre 2022 et décembre 2023 suite à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h du matin.

23,3%

note de l'audit Climat-Air-Énergie de la phase 1 du COT.
Objectif à atteindre au terme de l'opération : 34,3%

FAITS MARQUANTS 2023

- Réalisation d'un diagnostic détaillé des filières agricoles du territoire et des enjeux alimentaire
- Réalisation d'une étude pour relier les villes d'Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars par des cheminements cyclables
- Organisation d'une conférence autour des enjeux de dynamisation des communes rurales

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

CLIMAGRI

Réalisation d'un diagnostic détaillé des filières agricoles du territoire et des enjeux alimentaire dans le cadre de la « démarche ClimAgri » avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse et Bio de Provence afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie des activités agricoles. A cet effet, plusieurs réunions (comités technique et de pilotage) ont eu lieu afin d'établir un plan d'action pour accompagner les acteurs du territoire à faire face aux enjeux du dérèglement climatique et de la conjoncture économique.

AUTOUR DU VÉLO

La CCPAL a commandé une étude pour relier les communes d'Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars par des cheminements cyclables sécurisés : pour les trajets domicile-travail, pour les loisirs et pour le tourisme. A la suite de cette étude, la CCPAL a initié un partenariat entre les 4 communes et la SPL Territoire Vaucluse afin de sécuriser et favoriser les déplacements domicile-travail par la rénovation de la voirie et l'aménagement d'une signalétique spécifique.

DYNAMISATION DES COMMUNES RURALES

Organisation d'une conférence avec COTELUB et Petites villes de demain pour rassembler les décideurs du territoire et travailler sur les enjeux de dynamisation des communes rurales au regard des défis écologiques et énergétiques à l'horizon 2050.

RÉNOVER +

Organisation d'une rencontre de la Rénovation avec la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur en présence d'une dizaine d'artisans du bâtiment afin de présenter le dispositif Rénover +. Ce dispositif met l'accent sur la rénovation énergétique, un élément clé de la lutte contre le changement climatique, en lien avec le Plan Climat Air Energie du Pays d'Apt Luberon.

LES CHIFFRES DU PCAET

3

ans de mise en oeuvre du Plan Climat depuis son adoption en 2020

16

actions pour l'agriculture et l'alimentation (ClimAgri)

70

nombre de participants à la conférence autour des enjeux de dynamisation des communes rurales

21

nombre de kilomètres de cheminement cyclable prévus entre les communes d'Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Villars

A VENIR EN 2024

- Évaluation à mi-parcours du Plan Climat
Etape réglementaire 3 ans après l'adoption, cette évaluation doit faire le bilan des réussites et des points d'amélioration de la mise en œuvre des actions du Plan Climat.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Démarrage de la phase III des travaux d'aménagement du parc de loisirs
- Programmation des travaux de réhabilitation de la base nautique
- Lancement des travaux du changement de la vanne du barrage au plan d'eau de la Riaille

LES CHIFFRES DU PLAN D'EAU

4 402

personnes accueillies sur les deux bassins flottants

du 1^{er} juillet au 31 août 2023

11 000

entrées sur le parc aquatique (Aquabase) du 1^{er} juillet au 31 août 2023

9000

entrées en 2022

4 597

personnes accueillies en 2022

2 352

nuitées sur l'aire de camping-car

du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023

(Fermeture de l'aire du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023 suite aux travaux du plan d'eau)

1 034

nuitées en 2022

Ouverture de l'aire au 16 juin 2022

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

PHASE III DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- Réfection de la voirie, du parking et de ses abords avec reprise des espaces verts et installation du mobilier urbain,
- Aménagement de l'aire de jeux pour enfants de 2 à 8 ans,
- Intégration paysagère des containers enterrés,
- Construction d'un terrain de Beach Park pour la pratique du Beach Tennis, Beach Hand, Beach Volley,
- Installation de toilettes publiques autonettoyantes gratuites sur le site.

NOUVEAU GESTIONNAIRE DU PARC AQUATIQUE

Depuis le 23 juin 2023, Monsieur Florian HEROULT est le nouveau gérant du parc aquatique au parc de loisirs du plan d'eau de la Riaille.

Activités proposées : parcours de structures gonflables, location de pédalos, paddles et canoés.

ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS

11 associations proposent 22 activités tout au long de l'année et pour tous les âges (Tai Chi, Qi-Gong, yoga, zumba, fitness, pilate, sophrologie, abdos fessiers, méditation, cross training, sophrologie, balades à poney, minis quads, sophrologie ...)

LE PLAN D'EAU DE LA RIAILLE

20 manifestations ont été organisées sur la saison 2023 : Urban Monster Lake 2, Challenge Inter Entreprises, Semaine du bien être au travail, Fête de la musique, Sport Santé Bien Être spécial famille, Les Sons Chantés, journée américaine, soirée latino party, soirée mousse party, , GF Luberon, 20 ans de Comète FM, ...

Zoom sur la Journée Américaine du 23 juillet 2023

3 000 entrées



Journée Américaine
23 juillet 2023

A VENIR EN 2024

- Fin de la phase III des travaux
- Travaux de réhabilitation de la base nautique
- Éclaircissement de l'eau de baignade du petit bassin par phytoépuration (phase test d'un an)
- Changement de la vanne du barrage du plan d'eau de la Riaille
- Construction de deux terrains de padels par la société Sanchez Padel Luberon

084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Recrutement d'une chargée de mission sur le droit à l'emploi
- Les embauches pour l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) ont repris en Septembre 2023
- L'EBE a fêté 1 an de fonctionnement le 17 octobre 2023
- Visite du Fonds d'Expérimentation le 17 novembre 2023 pour faire un point à date et un 1^{er} bilan

LES CHIFFRES DE L'EXPÉRIMENTATION

60 (48 ETP)

personnes issues de la privation d'emploi travaillent au sein de l'EBE au 31 décembre 2023

50 %

des salariés ont entre 55 ans et 64 ans

40,4%

de salariés en situation de handicap



52%
de femmes



48%
d'hommes

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Une convention a été signée avec le Département de Vaucluse pour la mise à disposition d'une salle à l'EDeS, une fois par mois, pour les réunions d'information collectives sur le projet et chaque lundi après-midi pour les rencontres individuelles des Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE).

SIGNATURE D'UNE CHARTE DE CONFIDENTIALITÉ

Rédaction et signature d'une charte de confidentialité avec les membres de la CODEPAL pour partager les informations nécessaires au retour à l'emploi des PPDE.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Un partenariat de proximité avec la mission locale

a été créé pour faire entrer un nombre croissant de jeunes dans l'expérimentation.

RÉDACTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Nouvelle feuille de route sur le droit à l'emploi rédigée et mise en œuvre par l'équipe opérationnelle et les partenaires.

CRÉATION D'UN ATELIER POUR LES PPDE

Création et mise en place d'un atelier à destination des Personnes Privées Durablement d'Emploi sur la Confiance, les Compétences, les Intérêts et la Motivation (CCIM).

A VENIR EN 2024

- Recrutement d'une 3^{ème} personne au sein de l'équipe opérationnelle
- Étude d'impact de l'expérimentation sur le territoire
- Bilan et évaluation de l'expérimentation en Pays d'Apt Luberon
- Collaboration entre la DRH de l'EBE et la chargée de mission du droit à l'emploi : suivi et accompagnement des salariés de l'EBE

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



**Petite Enfance,
Jeunesse,
Accès aux droits,
Convention
territoriale
globale**

FAITS MARQUANTS 2023

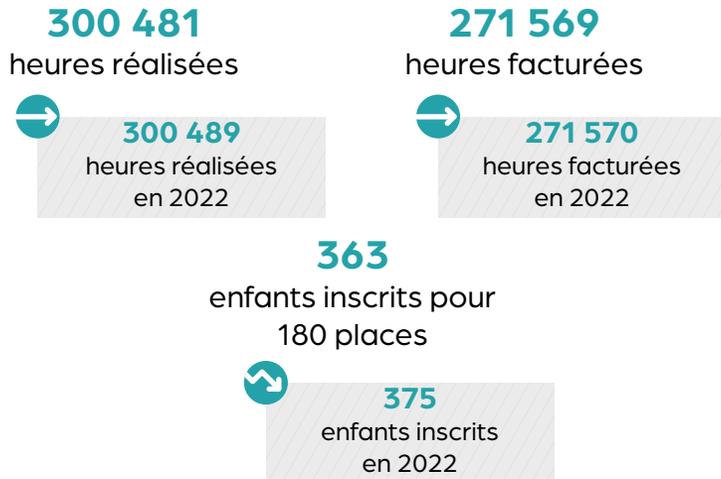
- Renouvellement du projet d'établissement petite enfance pour la période 2024-2028.
- Réalisation d'un questionnaire de satisfaction des parents qui fréquentent les établissements de la petite enfance.
- Renouvellement du marché de restauration avec la société Terres de cuisine pour les 5 crèches livrées.
- Organisation de la journée pédagogique 2023 sur le thème de la relation parents-professionnels.

LES CHIFFRES DU RELAIS PETITE ENFANCE



Affiche du projet « Cultivons le lien en musique » en partenariat avec le conservatoire de Musique

LES CHIFFRES DU MULTI-ACCUEIL



LES CHIFFRES DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



Fête de fin d'année de la crèche Le Nid

Accusé de réception en préfecture **juillet 2023**
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

PROJET DE COLLECTE DE CHANTS « CULTIVONS LE LIEN EN MUSIQUE » À LA CRÈCHE LE NID ET LE LIÈVRE ET LA TORTUE

En 2023, le service petite enfance et le Conservatoire de musique ont conçu un projet autour des chansons et des comptines d'enfance. L'objectif est de mettre en valeur les divers patrimoines culturels des familles fréquentant les crèches et le Conservatoire de musique.

Ce projet vise à créer des moments où parents et enfants peuvent ensemble expérimenter les sons, les rythmes et la communication.

Sur une période de deux ans, de 2023 à 2024, le projet « Cultivons le lien en musique » se déroule en deux étapes. La première a donné lieu à un livret sonore illustré qui a été communiqué aux familles.

HARMONISATION DE L'ACHAT DE FOURNITURES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Dans le but d'assurer un approvisionnement de qualité dans les crèches Le Nid et Le Lièvre et la Tortue, dont la restauration est en gestion directe, la CCPAL a souhaité intégrer à minima 50 % de produits issus de l'agriculture biologique ou bénéficiant d'un label conformément à la loi Egalim.

En choisissant des fournisseurs locaux pour les

fruits, les légumes et l'épicerie sèche, les deux crèches reçoivent des livraisons hebdomadaires facilitant ainsi une meilleure gestion des quantités et permettant de réduire le gaspillage alimentaire.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Entre septembre et décembre 2023, un processus de réorganisation des plannings a été mené dans chaque structure pour permettre à l'ensemble du personnel travaillant dans les crèches, le LAEP et le Relais petite enfance d'adopter un rythme hebdomadaire de 36 heures.

Cet aménagement du temps de travail a pour objectif d'augmenter la présence du personnel dans les structures pour mieux répondre aux besoins des enfants. Parallèlement, cet aménagement offre au personnel la possibilité de bénéficier de 6 jours de RTT par an, à partir du 1er janvier 2024.



A VENIR EN 2024

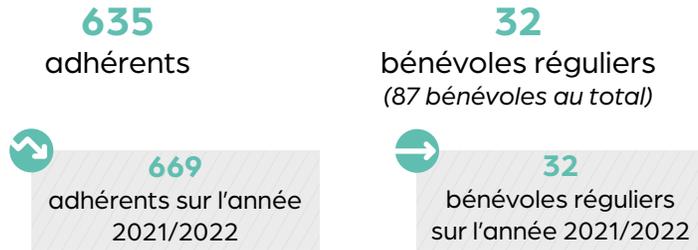
- Préparation de la mise en œuvre du Service public de la petite enfance qui devrait rentrer en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à la loi sur le plein emploi du 18 décembre 2023.
- Définition d'un projet parentalité du service petite enfance en lien avec les objectifs de la Convention territoriale globale (Ctg), en associant les principaux partenaires du service : la PMI, la CAF, le service périnatalité de l'hôpital, les Centres sociaux, ...
- Lancement de l'étude pour la désimperméabilisation et la réfection de la cour de la crèche La Baleine bleue à Céreste-en-Luberon dans le cadre du programme « Un coin de verdure pour la pluie » en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.
- Organisation de la journée pédagogique à Goult sur la gestion du stress.
- Extension du projet de collecte de chants « Cultivons le lien en musique » aux 7 crèches. En 2024, le projet sera enrichi par l'intervention d'une plasticienne et d'une comédienne.

Accusé de réception en préfecture
24-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Maintien des heures de présence des accueils périscolaires malgré une baisse de la fréquentation
- Renforcement des partenariats

LES CHIFFRES DE LOU PASQUIÉ



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (APS)

> Bonnieux, Goult, Ménerbes, Roussillon

262 enfants pour un total de 33 084 heures.
(312 enfants pour un total de 33 167 heures en 2022)

Entre 2022 et 2023, les heures de présence ont été maintenues malgré la suspension de l'accueil périscolaire à Ménerbes en raison d'une fréquentation moindre. De plus, un partenariat a été établi avec l'ITEP/SESSAD (*Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique/Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile*) pour les mercredis, et une consolidation des liens avec les associations de

parents d'élèves dans toutes les écoles où Lou Pasqué intervient a été réalisée.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

479 enfants pour un total de 27 330 heures de présence effective (30 390 heures réservées)
(539 enfants pour un total de 28 412 heures en 2022)

Entre 2022 et 2023, une augmentation des heures réservées par les familles a été constatée, conduisant même à une liste d'attente. Néanmoins, la présence des enfants a diminué, en raison d'un absentéisme croissant, privant ainsi certaines familles de l'accès au centre de loisirs. Malgré cela, les centres de loisirs ont maintenu un accueil régulier d'artistes en résidence, enrichissant ainsi les projets pédagogiques.

LES ACTIONS AVEC LES JEUNES

Le collectif : 56 jeunes en 2023 > Organisation (*ou participation*) de 11 manifestations culturelles à travers le territoire permettant de financer un à deux séjours annuels à l'étranger pour les jeunes investis.

La Station : Lancement de ce nouvel équipement pour accueillir les jeunes du territoire les mercredis et samedis sur le temps scolaire, et durant les vacances scolaires et partenariat avec l'ITEP / SESSAD.

Théâtre : 20 inscrits (2 groupes) > Partenariat avec la MLEC de Bonnieux.

Accueil jeunes et séjours : 91 jeunes ont participé aux actions de l'accueil jeunes (*temps scolaires et programmes vacances*) et aux cinq séjours (2 surf, 1 ski

et 2 mini-séjours en été) représentant 6 543 heures.

L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (ACF)

Des actions de soutien à la parentalité inscrites dans le territoire dont le festival de la parentalité « De l'un vers l'autre », les parentines, sorties familles, les parentines itinérantes, fête de Noël...



Summer Zic Zac
Saint-Saturnin-Lès-Apt
8 juillet 2023

©Lou Pasqué

A VENIR EN 2024

- Externalisation de la restauration pour l'accueil périscolaire du mercredi (Roussillon) et des accueils de loisirs sans hébergement.
- Développement des semaines PASS.
- Sollicitations ponctuelles des communes pour la mise à disposition de personnel supplémentaire afin de permettre d'accueillir plus d'enfants, en fonction des demandes locales.
- Évolution des tarifs ALSH en lien notamment avec les augmentations de charges auxquelles les centres de loisirs doivent faire face.

Les données présentées dans ce rapport sont
054-218400634-2024-1003-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Rencontres Régionales France services à Marseille
- Rencontres locales France services à la CCPAL
- Permanences en partenariat avec la MJC – Opérations Pieds d’Immeuble (OPI) à Saint Michel et sur la Place Carnot à Apt
- Arrivée d’une nouvelle conseillère France services
- Journées France services – Permanence en partenariat avec la médiathèque la Halle aux grains, Soliha, la Alte et le CCAS d’Apt sur la thématique de l’habitat et du logement

LES CHIFFRES DU LIEN

4250

demandes en 2023

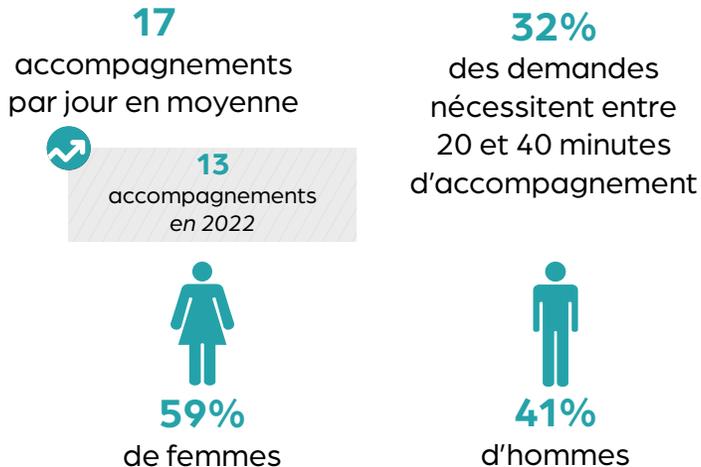


3 305

demandes en 2022

54%

des utilisateurs du « Lien » ont plus de 62 ans



LES POINTS CLÉS DE L’ANNÉE 2023

PARTENAIRE N° 1 : L’ASSURANCE RETRAITE

Les demandes d’accompagnement concernant les dossiers de retraite personnelle continuent d’être la majorité des démarches effectuées au sein du Lien (43% des demandes). Le bus France services est le seul service du territoire qui propose aux usagers une aide sur cette thématique.

UN PARTENARIAT QUI SE DÉVELOPPE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le Lien est identifié comme un partenaire local de l’accès aux droits et bénéficie d’une image positive qui lui a permis de participer à différentes

manifestations organisées sur le territoire (OPI, Rencontre Partenariale du Pays d’Apt).

UNE NOTORIÉTÉ QUI SE RENFORCE

Les services du Lien sont de plus en plus sollicités, même au-delà du territoire de la CCPAL, grâce aux relais des collectivités, associations, centres sociaux, et au bouche à oreille.

A VENIR EN 2024

- Intégration des nouveaux accompagnements France services avec l’Agence nationale de l’Habitat (accompagnement pour les dossiers France Renov) et le Ministère de la Transition Énergétique (accompagnement des usagers sur le dispositif chèque énergie).
- Renforcement du partenariat local avec des permanences lors des événements locaux.
- L’intégration du Lien dans la Convention territoriale globale (Ctg) : organisation de rencontres avec les partenaires du territoire dans le cadre du volet « accès aux droits » de la CTG pour échanger sur les pratiques et les besoins de chacun dans la perspective de créer un espace de coopération créateur de liens.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Intégration de la thématique « accès aux droits » dans la Convention territoriale globale (CTG).
- Réalisation de l'état de lieux de l'offre d'accueil de loisirs sans hébergement.
- Action de sensibilisation auprès des professionnels de la petite enfance, enfance-jeunesse et soutien à la parentalité sur les violences intrafamiliales et conjugales.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES

En juin 2023, une rencontre thématique sur les violences intrafamiliales et conjugales s'est tenue à Saint-Saturnin-lès-Apt, réunissant des professionnels de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et du soutien à la parentalité. L'équipe de l'EDeS⁽¹⁾ d'Apt, une juriste du CIDFF⁽²⁾ et la conseillère départementale parentalité de la CAF ont présenté leurs missions et échangé avec les participants sur ce sujet. La rencontre a rassemblé 18 professionnels représentant 8 structures locales.

avec les missions du Lien – France Services. La première étape de travail est la réalisation d'un état des lieux de l'offre de service sur le territoire et l'identification avec les partenaires des besoins des professionnels et des habitants.

(1) EDeS : Espace départemental des solidarités
 (2) CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
 (3) SDJES : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

L'OFFRE DE SERVICE EN ACCUEIL DE LOISIRS

Un état des lieux de l'offre de service en accueil de loisirs a été présenté aux élus des communes signataires de la CTG, la CAF et la SDJES⁽³⁾ en octobre 2023. Ces travaux ont permis de rappeler l'importance de cette offre de service pour les familles du territoire, permettant de concilier vie familiale, professionnelle et sociale. Les accueils de loisirs constituent un mode de garde mais aussi une offre d'activités éducatives pour tous les enfants.

A VENIR EN 2024

- 3 journées de rencontres animées par Bruno CARLON, sociologue, pour travailler avec l'ensemble des partenaires jeunesse du territoire sur la thématique : « Initiatives et engagement : comment accompagner les jeunes ? ».
- Information/sensibilisation sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les structures de loisirs par le Pôle d'Appui et de Ressources « Handicap Inclusion » de Vaucluse (PARHI84).
- Définition d'un projet de formation pour les animateurs travaillant en accueil de loisirs autour de l'accueil des enfants de 3 à 6 ans.
- Constitution d'une base de données afin de proposer un « observatoire enfance – famille ».

Accusé de réception en préfecture
 084-218400034-20241008-3169-DE
 Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES CHIFFRES DE LA CTG

10

signataires de la CTG :

CCPAL, CAF, Apt, Caseneuve, Céreste-en-Luberon, Gargas, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Saint-Saturnin-lès-Apt.

14

réunions partenariales

(groupes de travail, comité de coordination et comité de pilotage).

50

professionnels participant régulièrement ou ponctuellement aux instances et travaux de la CTG. (Collectivités, associations, État,...)

L'ACCÈS AUX DROITS, UN NOUVEL AXE DE LA CTG

L'accès aux droits sociaux constitue un nouvel axe de travail de la CTG. Cette thématique s'articule



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET AFFAIRES CULTURELLES

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Anemoia, lauréat class'eurock 2023
© Conservatoire de Musique Intercommunal - CCPAL

FAITS MARQUANTS 2023

- Création d'un groupe de travail pour réviser le règlement intérieur de fonctionnement du Conservatoire de Musique
- Finalisation de l'étude d'accompagnement à la définition d'un projet culturel de territoire
- Inauguration de l'Espace Mommessin-Berger (espace rénové de plus de 60 m², dédié aux nouvelles pratiques de la musique et financé à plus 80% par le Fonds de Dotation Mommessin-Berger.)

LES CHIFFRES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

1364
enfants
(écoles du territoire)



1381
enfants
en 2022

LES CHIFFRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

26
agents
20 professeurs de musique et musiciens intervenants
6 agents administratifs et techniques



26
agents
en 2022

LES CHIFFRES DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

364
élèves enfants
et adultes



358
élèves
en 2022

dont **70** élèves
en classe « option
artistique » (de la
6^{ème} à la 3^{ème}) au
collège d'Apt

31
disciplines
enseignées



31
disciplines
en 2022

85

Nombre d'heures
par semaine
d'interventions musicales
en milieu scolaire au titre
de l'éducation artistiques
et culturelle **Public**
touché : 2600 enfants et
adolescents



52
heures en 2022

LES CHIFFRES DE L'ACTION CULTURELLE

Plus de 20
manifestations et
événements sur le
territoire
et hors les murs

78 000€
de subventions
culture versées
• 13 000 €
au Vélo-Théâtre
• 35 000 €
pour l'Insane Festival
• 30 000€
pour 22 associations
culturelles du territoire

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET RÉSIDENCE D'ARTISTES

UN COMPOSITEUR EN RÉSIDENCE

La classe d'orgue et multi-claviers a invité Grégoire Rolland compositeur et organiste, explorant ainsi improvisation, composition et écoute de la pièce de Grégoire Rolland écrite pour chœur d'enfants et orgue « Le chantre des insectes ».



DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Le département des musiques actuelles amplifiées (MAA) a exploré la rumba congolaise avec l'aide de Stéphane Koedinger et Marc Béllion en rencontrant les artistes du groupe Nkumba système pour préparer un programme ouvert sur le répertoire des musiques caraïbéennes .

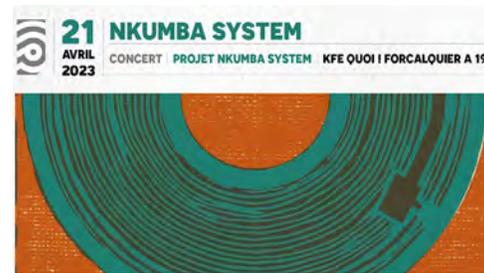
ACTION PÉDAGOGIQUE ET SAISON CULTURELLE : UN CONSERVATOIRE « HORS LES MURS »

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON

21.03 | Les orchestres à l'école du conservatoire en concert pour les enfants des écoles d'Apt



21.04 | Nkumba system en concert au KFE QUOI ? à Forcalquier

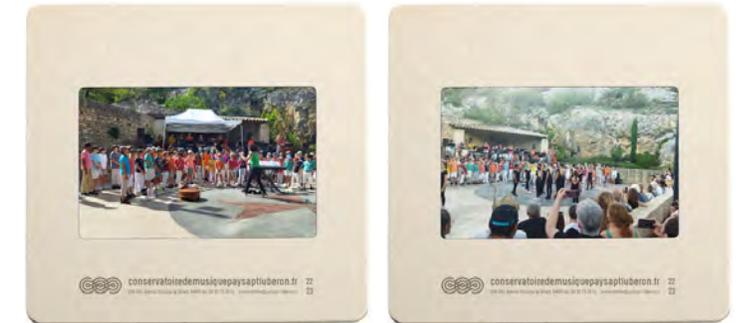


12.05 et 11.06 | Le chantre des insectes à Apt et à Aix-en-Provence

02.06 | Musique de la Méditerranée et des Balkans à Rustrel

03.06 | ME & MYSELF #2 + orchestre à la MLEC à Bonnieux

10.06 | Les joucasseries de Molière à Joucas. *Projet pédagogique mettant en scène nos élèves de 6^{ème} et 5^{ème} classes artistiques option musique du collège, les classes de formation musicales et différentes classes d'instruments et la participation du Centre Académique d'Apt.)*



30.06 | Les années Yéyé au théâtre de verdure à Céreste-en-Luberon



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023 (SUITE)

04.07 | 100 musiciens pour un concert symphonique mémorable au théâtre de verdure des Mines de Bruoux. A l'invitation du Conservatoire intercommunal Pays Apt Luberon, les orchestres du Conservatoire de Cavaillon et de l'école de musique de Forcalquier se sont joints aux musiciens de l'orchestre du Conservatoire pour donner un programme symphonique de qualité.



ATELIERS D'INITIATION AUX TECHNIQUES INSTRUMENTALES ISSUES DES MUSIQUES URBAINES ET ÉLECTRONIQUES

Au cours de l'année 2023, le Conservatoire à sollicité le DJ Nassim Ulpat pour initier les élèves des classes artistiques aux différentes techniques liées aux platines, scratch ...

SORTIE PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de son partenariat avec l'école Saint-Exupéry d'Apt, le Conservatoire a proposé aux élèves de l'Orchestre B612 d'assister à une représentation du « Petit Prince » d'Antoine Saint-Exupéry donnée par l'Orchestre National Avignon Provence à Vedène.



MUSIQUE ET PARENTALITÉ

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, au travers de son service petite enfance et son Conservatoire de musique, encourage l'éveil artistique et musical des jeunes enfants en collectant chants et comptines pour valoriser les différents patrimoines culturels des familles du territoire. Le projet «Cultivons le lien en musique» se déroule en deux étapes entre 2023 et 2024. La première a donné lieu à un livret sonore illustré, tandis que la seconde, soutenue par une plasticienne et une conteuse, aboutira à un mini-spectacle lors du festival de la parentalité.

LAURÉATS CLASS'EUROCK 2023

Le groupe Anemoïa, formé au sein du département pédagogique MAA du Conservatoire a été lauréat du tremplin Class'Eurock 2023 après une série d'étapes de sélection des groupes de jeunes musiciens de la région.

A VENIR EN 2024

- Financement et organisation d'un voyage à Paris pour les élèves de 3^e artistiques du collège d'Apt.
- Validation et approbation du règlement intérieur de fonctionnement du Conservatoire de Musique.
- Rentrée 2024/2025 : mise en place du projet DEMOS du Pays d'Apt Luberon (*Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale piloté par la Philharmonie de Paris et avec le soutien du Fonds de dotation Mommessin-Berger*) – pour les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles du territoire.
- Restitutions publiques : Projet « Pop-culture » des 2 Orchestres à l'École, Projet « Clavioscope », Projet de restitution des classes artistiques de la 6^e à la 3^e, Projet « Peter Gabriel – un vrai monde », Marelle (Benjamin Dupé), les actions Zic-Zac...
- Mise en place d'une convention de partenariat avec les EHPAD du territoire pour des interventions musicales.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



TOURISME

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Caseneuve © Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon- CCPAL

FAITS MARQUANTS 2023

- Arrivée d'une nouvelle directrice durant l'été
- Renforcement de la présence de l'Office de Tourisme via l'organisation d'événements sur le territoire
- Premier COTECH organisé dans le cadre des Grands Sites de France

LES CHIFFRES DU TOURISME

1 397 667 €

de taxe de séjour
pour 834 578 nuitées
marchandes



1 626 082 €
de taxe de séjour
en 2022

2,4 millions

de nuitées touristiques



2,3 millions
de nuitées touristiques
en 2022

Les **nuitées marchandes** correspondent aux nuitées effectuées par les touristes logeant, durant leur séjour, uniquement en hébergement donnant lieu à rémunération (*meublés tourisme, chambres d'hôtes, campings, hôtels, résidences de tourisme, villages vacances, aires de stationnement de camping-car*)

2100

hébergements
35% d'hébergements classés
65 % d'hébergements non classés
133 chambres d'hôtes



1900
hébergements
en 2022

6

durée moyenne du séjour (nuits)

44 731

lits touristiques
27 840 lits en résidences secondaires
16 891 lits marchands



44 655
lits touristiques
en 2022

18 322,80€

de chiffre d'affaires
pour la boutique de
l'Office à Apt



11 645€
de chiffre d'affaires
en 2022

263

partenariats commerciaux
pour 53 380€ de chiffre d'affaires

1 516 996

pages vues pour le site Internet de
l'Office de Tourisme

19 777

abonnés Facebook

14 228

abonnés Instagram

1 535

abonnés Twitter

160 682

brochures imprimées
(Vers un tourisme plus durable : réduction
des tirages et du volume de pages au profit du
numérique)

47

newsletters thématiques
pour fidéliser les clients et partenaires

26 685

visiteurs dans les bureaux
de l'office de tourisme

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

STRATÉGIE TOURISTIQUE

Mise en place de réunions de concertation avec les socio-professionnels du tourisme pour définir la stratégie touristique du territoire afin d'assurer un développement touristique de la destination tout en préservant son patrimoine, en cohérence avec l'Opération Grand Site de France». Ces réunions ont été l'occasion d'animer et orchestrer les socioprofessionnels du tourisme et partenaires dans une approche par filière, en tenant compte de leurs besoins et attentes. La synthèse de ces échanges a permis de définir notre stratégie, feuille de route collective, en phase avec l'offre et la demande tout en respectant la préservation de notre territoire dans une logique de développement touristique durable exemplaire.

Découvrez la nouvelle stratégie de l'OT : [ici](#)

PROMOTION ET DYNAMISATION DU TERRITOIRE

La création de nouvelles vidéos promotionnelles du territoire adopte une approche narrative, le «storytelling», racontant l'histoire de notre territoire et mettant en lumière ses nombreux atouts. Parallèlement, la dynamisation du territoire passe par la valorisation d'événements. L'édition du «Bel Été» recense toutes les festivités estivales, tandis que les marchés de l'Office de Tourisme offrent une immersion au cœur de la culture locale.



OBJECTIF GRAND SITE

- Finalisation du balisage des parcours des Ocres et Gordes à vélo financé en partie par l'Office de Tourisme avec un co-financement du Fonds National d'Aménagement (FNADT) et de Développement du Territoire de la Région Sud et en partenariat avec Destination Luberon.
- Finalisation du dossier de candidature pour l'obtention du label Grand Site de France, complété par une étude paysagère du massif des Ocres.
- Réalisation de parcours historiques pour la découverte de nos villages.

A VENIR EN 2024

- Passage devant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites pour l'obtention du label Grand Site et la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages.
- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie touristique avec la traduction des brochures en allemand, le lancement de la commercialisation du territoire via l'Office de Tourisme, le développement d'événements pour dynamiser la fréquentation hors saison, développement d'un tourisme éco-responsable.
- Lancement des fiches actions Opération Grand Site :
 - Étude sur la mobilité touristique,
 - Étude et balisage du GR 6 Tour des Ocres,
 - Étude muséographique pour la future Maison Grand Site,
 - Formation des socio-professionnels à des produits éco-touristiques,
 - Création de supports de sensibilisation pour la préservation des lieux.
- Lancement de la commercialisation et intensification d'une stratégie e-marketing ciblée.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



EAU ET ASSAINISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

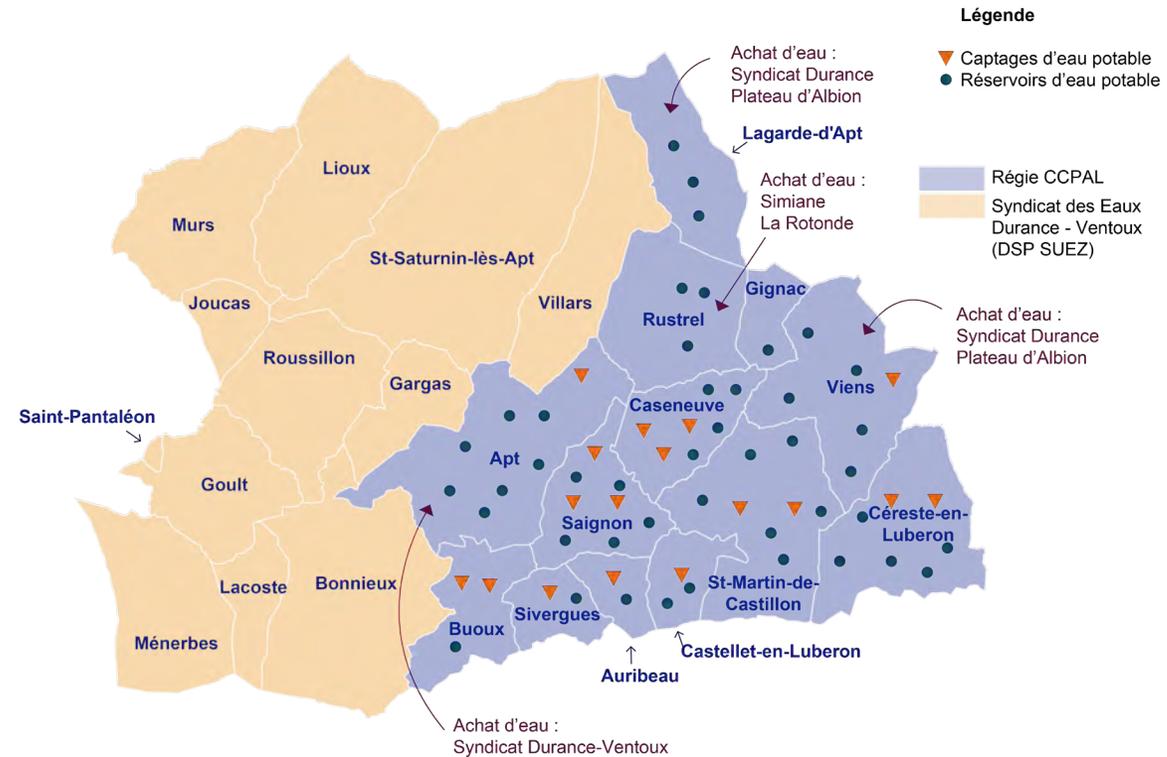
FAITS MARQUANTS 2023

- Nouvelle année de sécheresse intense après 2022 malgré une amélioration temporaire en milieu d'année dues aux pluies de juin : 1ères restrictions dès le 17 avril 2023, prolongées jusqu'au 15 janvier 2024.
- Tensions budgétaires importantes dans un contexte de hausse des charges (inflation) et de baisse des volumes vendus.

LES CHIFFRES DE L'EAU POTABLE

Régie : 13 communes

> **446,78 km** de réseau et **69,84 km** de branchements
 > **1 tarif unique** sur les 13 communes : **315.76 € TTC**
 au 01.03.2023 pour 120 m³ (dont 42 € de redevances
 Agence de l'eau) soit 2.63 € TTC/m³



11 218

abonnés



11 152

abonnés en 2022

1,35

million de m³
produits



1,51

million en 2022

20

captages



21

captages en 2022

57

réservoirs
de 10 à 2000 m³



58

réservoirs en 2022

29

branchements neufs



48

branchements neufs en
2022

102

réparations de
fuites



150

réparations en 2022

1,55

million de m³
distribués



1,71

million en 2022

1,23

million de m³
consommés



1,41

million en 2022

80%

rendement moyen



82%

rendement moyen en
2022

1,88 (m³/j/km)

Indice Linéaire de
Pertes



1,90
en 2022

939 555 €
de travaux et
réalisations



1 203 377 €
en 2022

34 005 €
d'études



63 835 €
en 2022

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

GESTION DU RÉSEAU

Maintien d'un bon rendement de réseau par la poursuite des efforts de renouvellement de réseau, de recherches de fuites et de grandes réactivités pour les réparations.

ÉTUDE & TRAVAUX

- Travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable boulevards Elzear Pin et Maréchal Joffre à Apt (couplés à des travaux d'assainissement).



Travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable – Boulevard Elzear Pin à Apt

- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la RD22 au niveau du plan d'eau sur la commune de Rustrel : 32 mètres linéaires.

- Travaux de simplification du réseau d'eau potable sur la commune de Buoux : ces travaux de rationalisation des ouvrages ont été identifiés lors de la réalisation du schéma directeur d'eau potable finalisé en 2023. Ils concernent la suppression du réservoir de L'oratoire et la pose d'un réducteur de pression.
- Travaux de modification des régimes d'alimentation et de distribution des réservoirs de Payot, des Tapets, des Blaces et des Naïsses : ces travaux identifiés, lors de la réalisation du schéma directeur d'eau potable, ont permis la sécurisation partielle en eau de la commune de Céreste-en-Luberon.
- Mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre pour piloter le programme travaux 2024-2025 issue du schéma directeur.
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) – forage de Sivergues : suite aux travaux de réalisation du second forage sur la commune de Sivergues, une mission de DUP a été lancée afin de définir les périmètres de protection et d'autorisation de distribution au titre du code de la santé ainsi qu'une procédure de régularisation pour le 1er forage.
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur la commune de Céreste-en-Luberon :

Étude de reconnaissance pour la recherche d'une nouvelle ressource.

- Abandon de la source de Gignac compte tenu des faibles potentialités sur le plan quantitatif et qualitatif.

A VENIR EN 2024

Travaux à venir :

- Déploiement du portail Usagers leur permettant d'accéder à leurs données (espace client en ligne)
- Étude en vue de la mise en place d'une tarification progressive et saisonnière
- Travaux de renouvellement des conduites d'alimentation et de distribution de Rustrel sur la RD 22 (3,3 km)
- Mise en service du forage de sécurisation de Sivergues
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable de Céreste-en-Luberon : dépôt des dossiers réglementaires en vue de la réalisation de forages de reconnaissance

Accès en ligne :
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

REGIE : 22 COMMUNES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) :
3 COMMUNES

15 353
usagers raccordés
(90 % Régie / 10% DSP)

15 150
usagers en 2022

295
kilomètres de réseau
(262 km en régie / 33 km DSP)

295
kilomètres en 2022

1 505 045
m³ d'eau traité
(89% Régie / 11% DSP)

1,51
million de m³ en 2022

4
zones tarifaires
294,53 € TTC à 470.62 € TTC
pour 120 m³

4
zones en 2022
294,53 € TTC à 470.62 €
TTC pour 120 m³

36
stations d'épuration
(30 en régie / 6 DSP)

36
stations en 2022

38
postes de relevage
(32 en régie / 6 DSP)

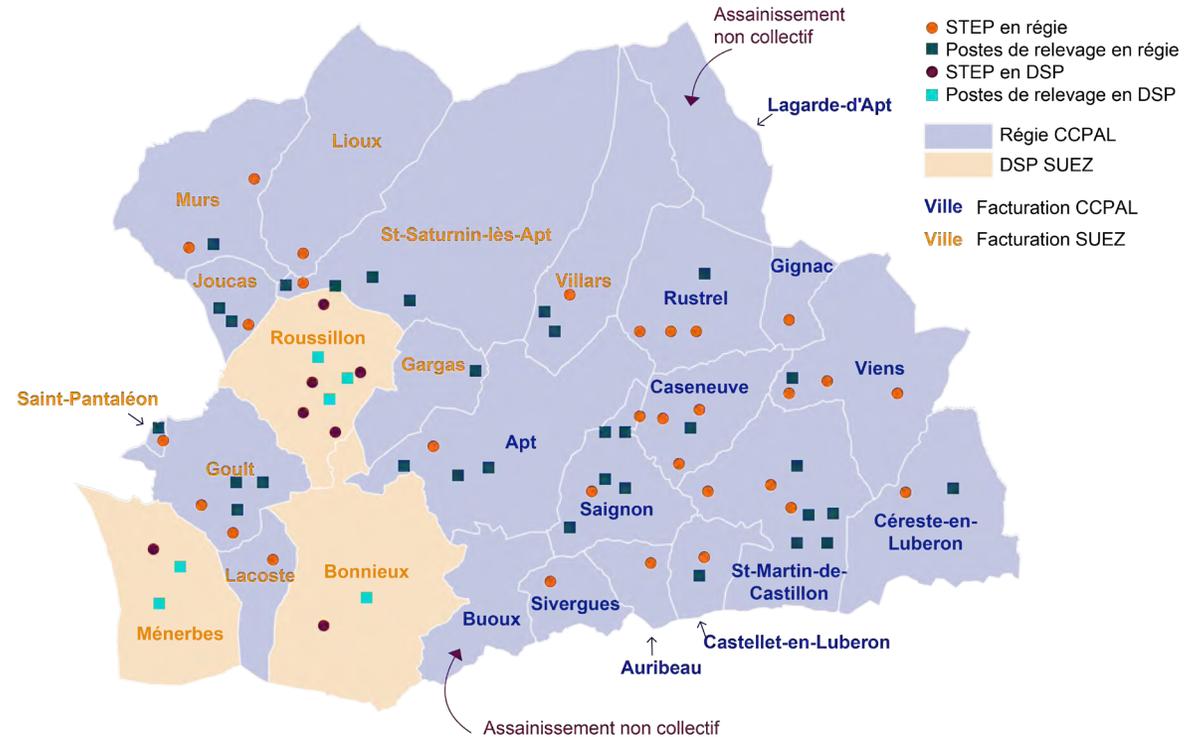
38
postes en 2022

327
interventions curatives et préventives sur réseau
et postes de relevage

326
interventions en 2022

29
branchements neufs

44
branchements en 2022



Légende

- STEP en régie
- Postes de relevage en régie
- STEP en DSP
- Postes de relevage en DSP
- Régie CCPAL
- DSP SUEZ
- Ville Facturation CCPAL
- Ville Facturation SUEZ

1 045 017 €
de travaux et
réalisations (Régie)

1 302 219 €
en 2022

15 804 €
d'études (Régie)

75 522 €
en 2022

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception en préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

ÉTUDE & TRAVAUX

- Travaux de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées :
 - > Boulevards Elzear Pin et Maréchal Joffre à Apt (couplés à des travaux d'eau potable) – 650 mètres linéaires
 - > Centre village de Murs – 283 mètres linéaires



Travaux de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées à Murs

- > Chemin du Moulin à huile à Saint-Saturnin-lès-Apt – 270 mètres linéaires



Travaux de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées à Saint-Saturnin-lès-Apt

- > Travaux de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées quartier Les Huguets à Roussillon – 52 mètres linéaires

- Mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre pour piloter le programme travaux 2024-2025 issu du schéma directeur

- Fin des travaux de renouvellement de réseaux d'assainissement dans la Zone Industrielle des Bourguignons à Apt

A VENIR EN 2024

- Travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées place Jean Jaurès à Apt (couplés aux travaux de réseaux d'eau potable)
- Transfert des effluents de la station d'épuration de Rustrel Village non-conforme vers la station d'Apt Le Chêne : extension du réseau sur la RD 22 sur 4 km et suppression de la STEU (*Station de Traitement des Eaux Usées*)
- Lancement des études préalables et des premiers marchés de travaux issus du schéma directeur d'assainissement
- Attribution du marché des travaux de transfert d'une partie des effluents de la station d'épuration de Roussillon Village vers la station d'Apt Le Chêne

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

REGIE : 25 COMMUNES

5 655
installations

5 671
installations en 2022

805
visites

786
visites en 2022

570
contrôles périodiques
par le pôle ANC

528
contrôles en 2022

101
contrôles pour vente à la
demande des propriétaires

138
contrôles en 2022

14
dossiers instruits pour
installations nouvelles

15
dossiers en 2022

118
dossiers instruits pour
installations réhabilitées

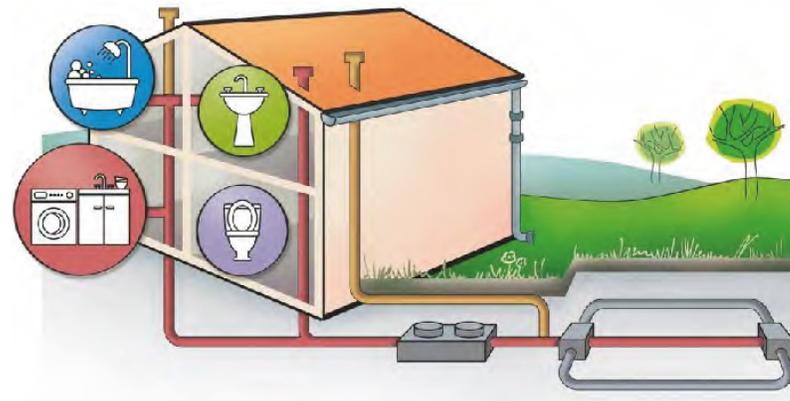
158
dossiers en 2022

134
suivis de chantier

120
suivis en 2022

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

- Baisse de 27% des contrôles pour vente et de 24% sur les dossiers instruits pour demande de travaux. Contrôles de réalisation des travaux toujours en augmentation avec 134 certificats de conformité délivrés à l'issue des suivis de chantier de réhabilitation ou d'installations nouvelles (95 en 2021 et 120 en 2022).
- Volume des contrôles périodiques annuels inférieur au prévisionnel (570 réalisés contre 710 prévus) dû au départ d'un des techniciens contrôleurs fin septembre.



A VENIR EN 2024

- Assurer les campagnes de contrôles périodiques prévues sur le parc des installations
- Mettre en évidence le travail de fond réalisé depuis plusieurs années par le pôle (indicateurs à jour sur les classes de risques dans R'SPANC et sur SIG, bilan d'activité)
- Actualiser les formulaires et documents d'informations pour les usagers de l'ANC

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



GEMAPI :
Gestion des Milieux
Aquatiques et
Prévention des
Inondation

SIRCC
ere C

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023

Compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018 : Transfert de compétence au Syndicat de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC).

Le SIRCC a été labellisé EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) : une reconnaissance officielle de l'ETAT pour son rôle dans la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations) à l'échelle du bassin du Calavon-Coulon.



LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU CALAVON

Quand des pluies intenses s'abattent sur la ville, le Calavon se met en colère, déborde, arrache les berges en exposant au danger les personnes et les biens.

Plutôt que de lutter contre le Calavon, en érigeant des barrières, le projet vise à restaurer le cours d'eau en lui redonnant de l'espace, augmenter le

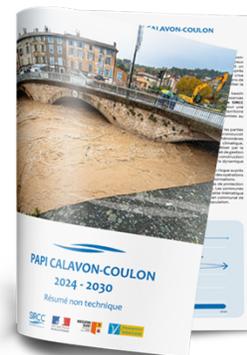
niveau de sécurité lors des inondations, tout en améliorant le cadre de vie pour les habitants.

LE PAPI CALAVON-COULON (2024-2030)

Le 2ème PAPI Calavon-Coulon (Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations) a été validé le 24 janvier 2024.

Ce programme est composé de 42 actions dans des domaines divers tels que : améliorer l'alerte et la gestion de crise, mieux appréhender le ruissellement sur les territoires des communes, restaurer les fonctionnalités des cours d'eau tout en réduisant le risque d'inondation, sensibiliser les scolaires,...

Il totalise un montant d'actions de 21,5 M€ (tous maîtres d'ouvrage) et permet de s'assurer du soutien financier de l'État.



LE PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS

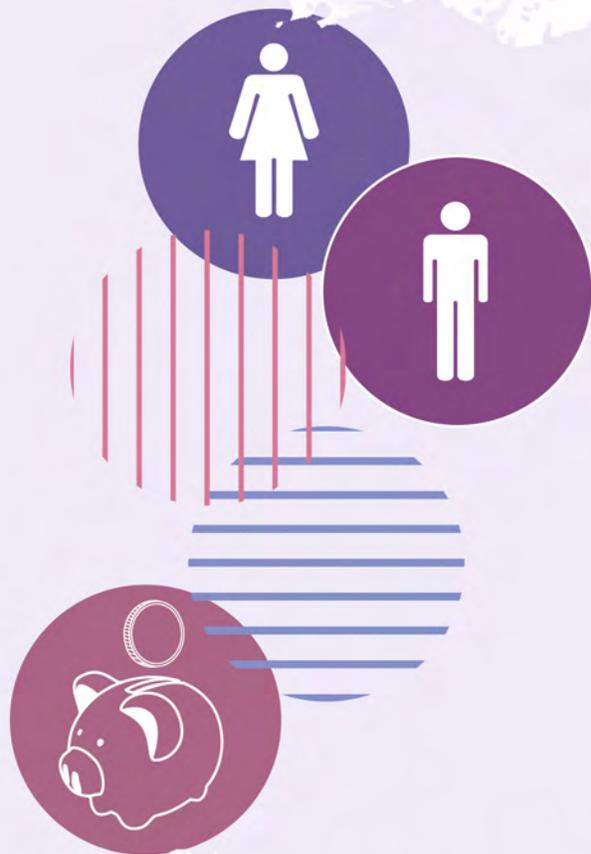
Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau mené chaque année par le SIRCC permet de traiter, de manière raisonnée, la végétation sur les berges et dans le lit des cours d'eau.

Cet entretien régulier permet de maintenir des habitats favorables au développement de la biodiversité, de limiter les impacts des crues ou encore d'éviter l'érosion des berges au droit de secteurs d'intérêt public.



Source : SIRCC - Enlèvement d'embâcles au droit du pont du Paraire – Saint-Martin-de-Castillon

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



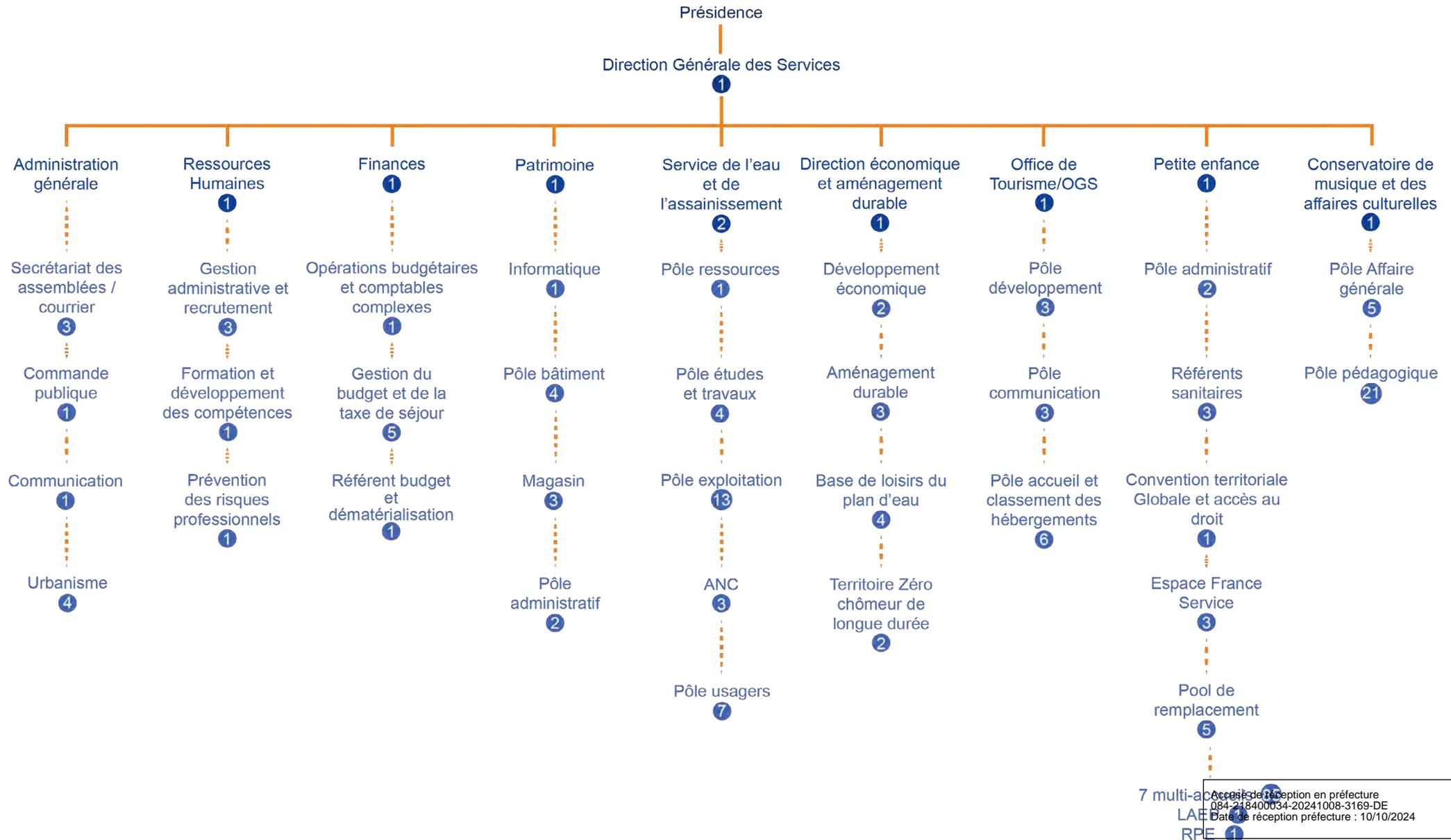
H
U
M
A
I
N
S

MOYENS

F
I
N
A
N
C
I
E
R
S

**LES MOYENS
HUMAINS ET
FINANCIERS**

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 219 AGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2023



LES CHIFFRES DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS 2023

- Changement du logiciel RH
- Mise en place du plan triennal de formation (2024-2026)
- Protocole sur l'exercice des droits syndicaux
- Réflexion autour de la nouvelle réglementation du temps de travail pour les crèches, avec une durée de 36 heures hebdomadaires à partir du 1er janvier 2024.



9 918 855 €

de dépenses de personnels pour les 8 budgets consolidés



9 467 113 €
en 2022

L'augmentation des dépenses est notamment due à l'augmentation du smic pour les contrats de droit privé, hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, évolution naturelle des carrières des agents, ...

219
agents rémunérés
au 31 décembre 2023



222
d'agents rémunérés
au 31 décembre 2022

45 ans
moyenne d'âge



163

femmes

soit 74% des effectifs
au 31 décembre 2023



56

hommes

soit 26% des effectifs
au 31 décembre 2023



161
femmes
au 31 décembre 2022



61
hommes
au 31 décembre 2022



28
agents permanents
recrutés

29
départs
(mutation, retraite, ...)



4
Comités techniques

4
CHSCT
(Comité d'hygiène, de
sécurité et des conditions
de travail)



2853
bulletins de
paie établis

1192
arrêtés pris pour
les personnes statutaires

A VENIR EN 2024

- Démarrage du plan de prévention des risques psychosociaux
- Révision du régime indemnitaire
- Révision du règlement de formation
- Règlement interne : déplacements professionnels et domicile de travail

084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE DE LA CCPAL

8 budgets

- Budget Principal
- Petite enfance
- Office de Tourisme
- Photovoltaïque
- Zones d'Activités
- Eau potable
- Assainissement collectif
- SPANC

RÉSULTAT EXERCICE 2023

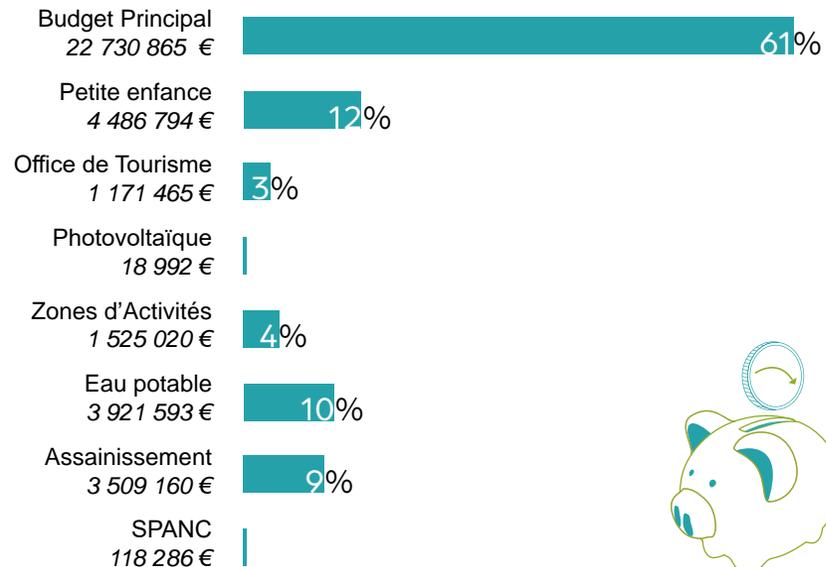
Des 8 budgets consolidés

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT D'EXÉCUTION 2023
FONCTIONNEMENT	37 482 174 €	40 777 981 €	Excédent de 3 295 807 €
INVESTISSEMENT	10 528 718 €	8 728 051 €	Déficit de 1 800 667 €
TOTAL			1 495 140 €

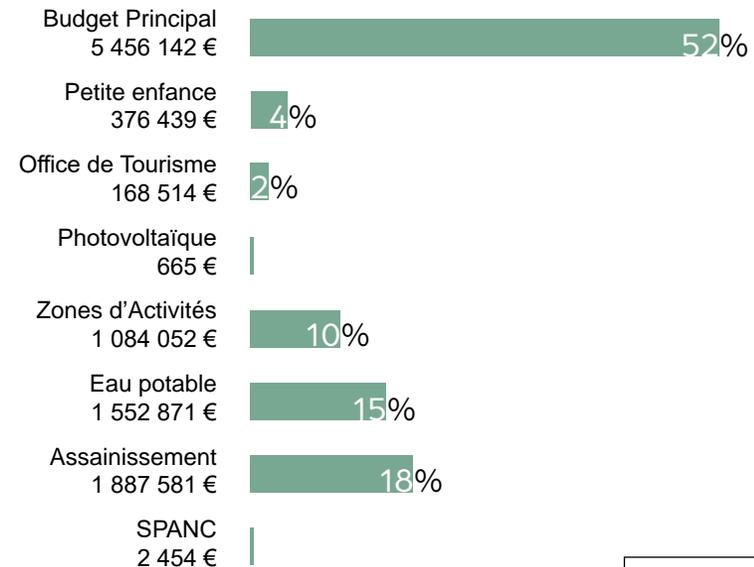
Dépenses des 8 budgets consolidés en 2023

48 010 892 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



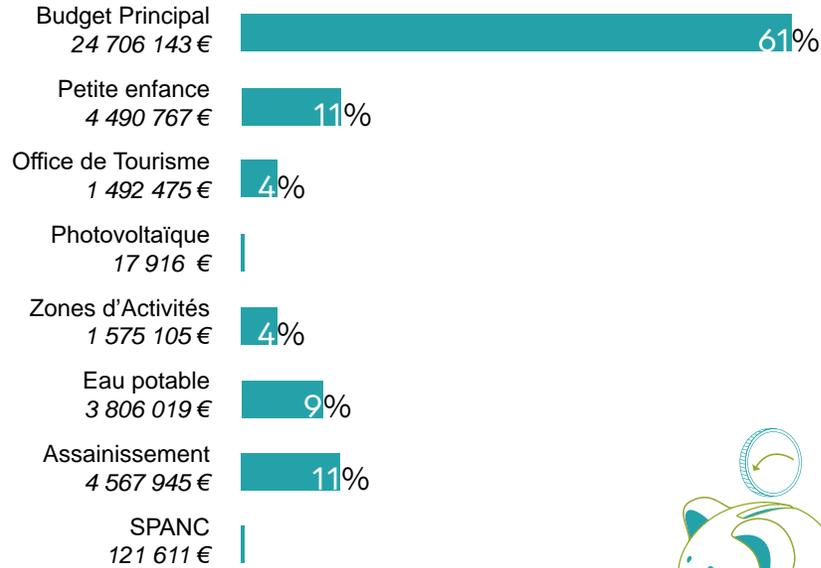
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES



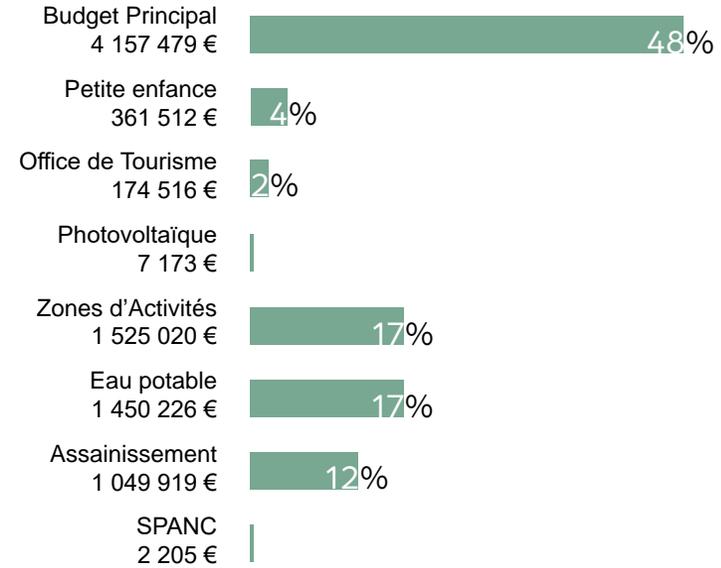
Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Les chiffres sont arrondis à l'unité

Recettes des 8 budgets consolidés en 2023
49 506 032 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES



TAUX DE FISCALITÉ

Taxe sur le foncier bâti	2,49 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,12 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,40 %
Cotisation foncière des entreprises	34,77%



PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

1 397 667€

PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI

198 204 €

FONDS DE CONCOURS

200 000 €

ont été alloués aux communes de moins de 1 000 habitants pour la réalisation de leurs projets

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Les chiffres sont arrondis à l'unité

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Apt	11,88 %
Castellet-en-Luberon	
Céreste-en-Luberon	11,70 %
Gignac	
Lagarde d'Apt	
Rustrel	
Saint-Martin-de-Castillon	9,90%
Saint-Pantaléon	
Viens	
Villars	
Auribeau	
Gargas	12,23 %
Lioux	
Buoux	
Caseneuve	
Saignon	8,10 %
Saint-Saturnin-lès-Apt	
Sivergues	
Bonnieux	
Goult	
Joucas	
Lacoste	5,66 %
Ménerbes	
Murs	
Roussillon	

Total : 5 351 231 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

	Montant versé par la CCPAL aux communes	Montant versé par les communes à la CCPAL
Apt	3 728 719 €	
Auribeau		849 €
Bonnieux		11 928 €
Buoux	27 213 €	
Caseneuve		12 117 €
Castellet-en-Luberon	14 842 €	
Céreste		17 247 €
Gargas	272 157 €	
Gignac		1 355 €
Goult	57 819 €	
Joucas	179 268 €	
Lacoste		4 705 €
Lagarde d'Apt		1 818 €
Lioux	10 051 €	
Ménerbes	42 067 €	
Murs	36 068 €	
Roussillon		2 474 €
Rustrel	10 140 €	
Saignon	6 852 €	
Saint-Martin-de-Castillon		9 056 €
Saint-Pantaléon		1 144 €
Saint-Saturnin-lès-Apt	660 €	
Sivergues		1 108 €
Viens		18 346 €
Villars	43 628 €	
TOTAL	4 429 484 €	82 147 €

**DOTATION DE SOLIDARITÉ
VERSÉE À LA VILLE D'APT :**
353 713 €

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024
Les chiffres sont arrondis à l'unité



LES SERVICES SUPPORTS

FAITS MARQUANTS 2023

Maîtrise des dépenses de fonctionnement grâce à des procédures adaptées aux besoins

Poursuite de la démarche de mutualisation

Mise en place de mesures pour adapter les contrats face à un contexte d'inflation (*révision de prix plus fréquente*)

37

marchés attribués

19 en investissement
18 en fonctionnement



33

marchés en 2022

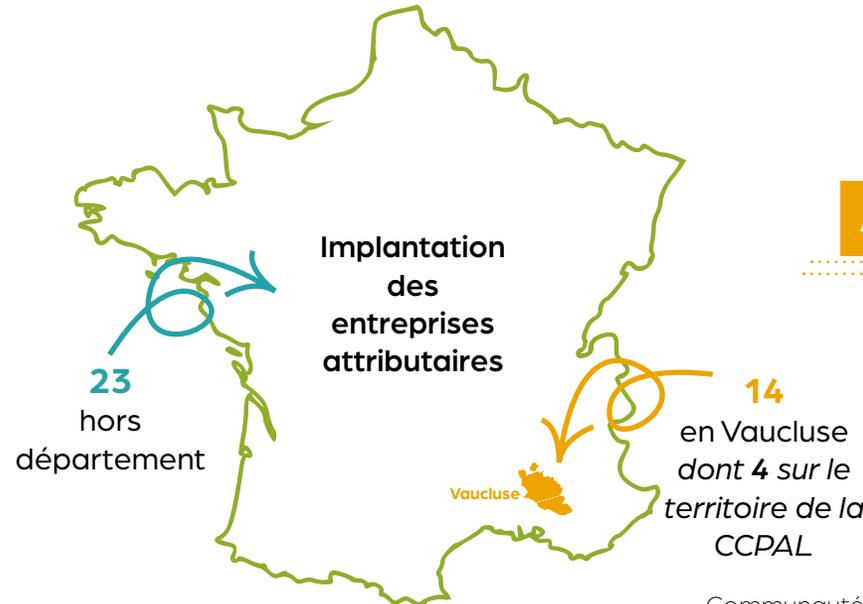
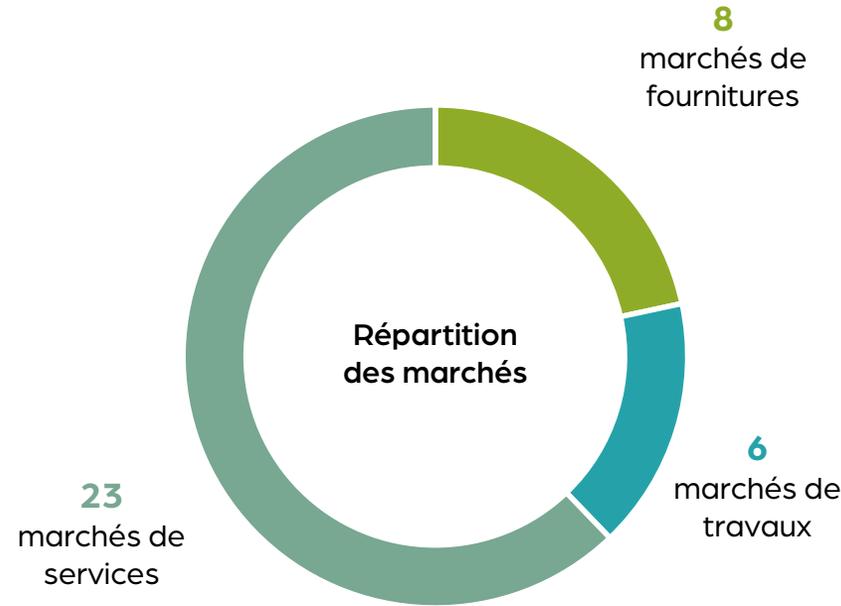
7 386 140 €

montant total HT
des marchés publics attribués



4 027 034 €

montant total HT en 2022



ZOOM SUR LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La part de marchés « clausés » sur le total des marchés 2023 est de :

- 21 000 € réalisés par un Établissement de Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour l'entretien des espaces verts (18 863 € en 2022)

- 8 000 € réalisés par une Structure d'Insertion Économique pour le nettoyage des locaux (*minimum 350h/an*) (8 000 € en 2022)

- 26 202 € d'électricité consommée à Haute Valeur Environnementale (*approvisionnement garanti auprès de producteurs 100% renouvelable*) (28 246 € en 2022)

A VENIR EN 2024

- Poursuite de la démarche de mutualisation des achats avec les communes
- Encourager l'achat responsable
- Maîtriser la performance économique

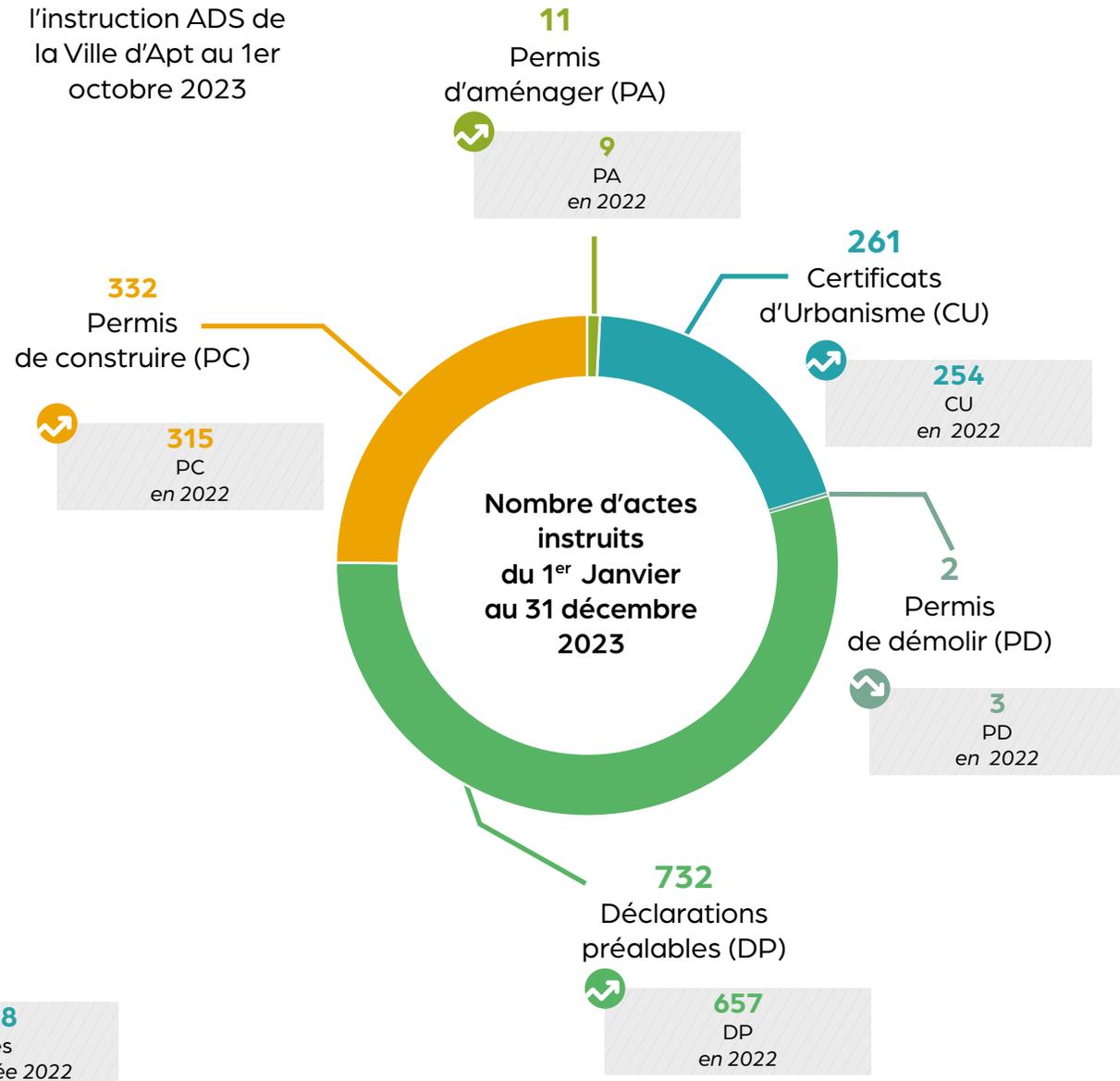
Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

LES CHIFFRES DE L'URBANISME

Nombre d'actes instruits en 2023*

Apt	85
Auribeau	8
Bonnieux	138
Buoux	4
Caseneuve	22
Castellet-en-Luberon	13
Céreste-en-Luberon	76
Gargas	65
Gignac	5
Goult	108
Joucas	23
Lacoste	49
Lagarde d'Apt	3
Lioux	15
Ménerbes	112
Murs	38
Roussillon	114
Rustrel	48
Saignon	73
Saint-Martin-de-Castillon	42
Saint-Pantaléon	18
Saint-Saturnin-lès-Apt	188
Sivergues	3
Viens	46
Villars	42
TOTAL	1338

* Mutualisation de l'instruction ADS de la Ville d'Apt au 1er octobre 2023



ZOOM SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

sur 24 communes (la ville d'Apt n'étant pas comptabilisée)

Déclaration préalable
163 dossiers instruits par la CCPAL
 (122 en 2022)

Surface : de 30m² à 1125 m²

- 131 DP pour des panneaux photovoltaïques en toiture d'une habitation existante
- 27 DP pour des panneaux photovoltaïques en toiture d'un bâtiment existant autre qu'une habitation
- 5 DP pour des panneaux photovoltaïques posés au sol

Permis de construire
21 dossiers instruits par la CCPAL
 (8 en 2022)

- 7 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un hangar agricole créé (soit 5352m² au total)
- 1 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un bâtiment d'activités (soit 1200 m² au total)
- 13 PC pour des panneaux photovoltaïques sur extension d'une habitation individuelle (40 m² en moyenne)

Accuse de réception en préfecture
 084-21840034-20241008-3169-DE
 Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Démarrage des travaux de la phase 3 pour l'aménagement du Parc de Loisirs du Plan d'Eau de la Riaille
- Aménagement d'une salle d'orchestre en studio de répétition dans les locaux du Conservatoire de Musique
- Amélioration thermique des bâtiments du Conservatoire de Musique

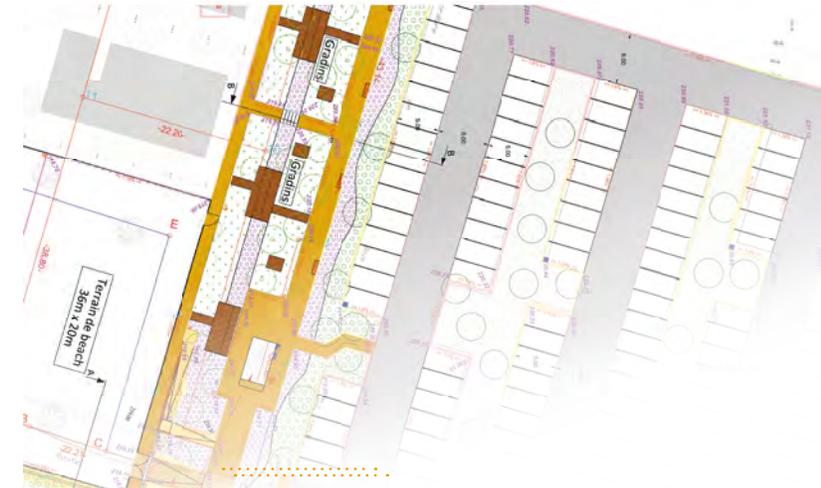
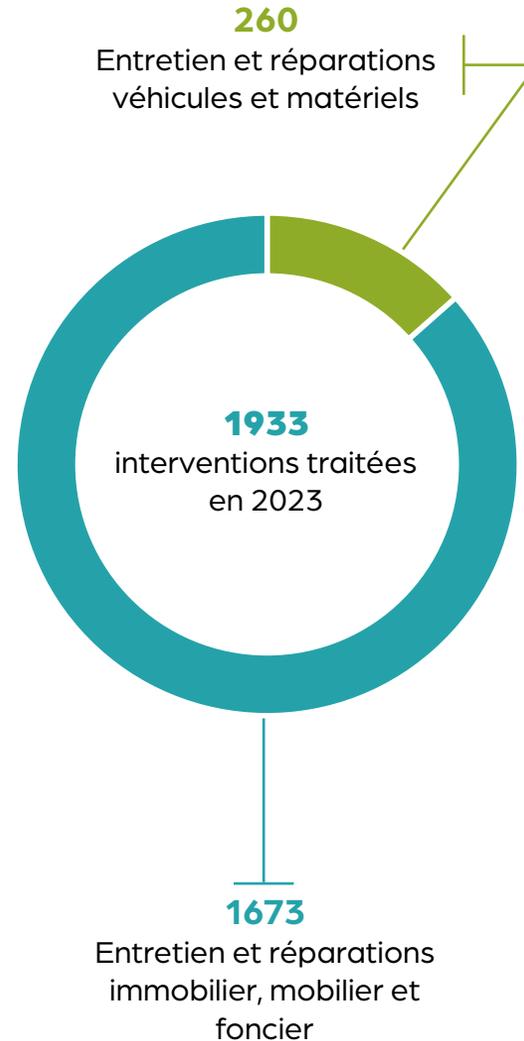
LES CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE



989
commandes



1 280 195€ TTC
de dépenses engagées



A VENIR EN 2024

- Rénovation des bâtiments du Parc de Loisirs du Plan d'Eau de la Riaille.
- Mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde.
- Réhabilitation des combles du siège de la CCPAL.
- Installation d'ampoules LED sur le parc d'éclairage public des zones d'activités.
- Réfection de la voirie de la Zone Industrielle la Peyrolière I à Apt.
- Rénovation et amélioration des équipements des structures de la Petite Enfance.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

- Livraisons hebdomadaires de produits frais et bio aux crèches par le magasin
- Référencement et intégration des stocks suite aux nouveaux marchés d'Hygiène et d'Entretien

LES CHIFFRES CLÉS DU MAGASIN

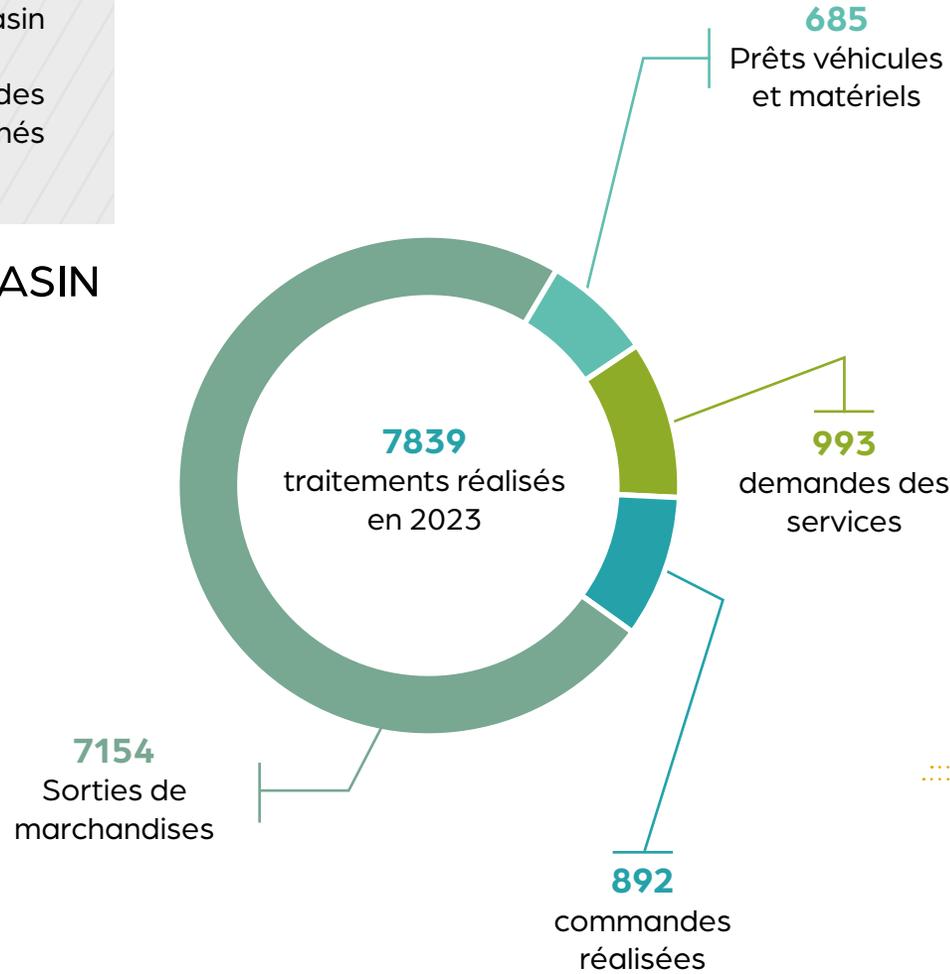


9565
produits référencés

916
produits stockés



550 765€ TTC
de dépenses engagées



A VENIR EN 2024

- Intégration d'une nouvelle passerelle entre les nouveaux logiciels Achats et Comptable
- Rencontre avec les Finances Publiques pour l'amélioration de la gestion du magasin
- Optimisation des taux de rotation des stocks

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024

FAITS MARQUANTS 2023

Installation d'une visioconférence dans la salle de réunion principale de la CCPAL

55 080€ TTC d'investissement dans du matériel informatique pour l'ensemble des services

Migration du logiciel du service Ressources Humaines vers le Cloud sur un nouvel éditeur

Mise en place des demandes liées à l'informatique via la GMAO (*Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur*)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INFORMATIQUE



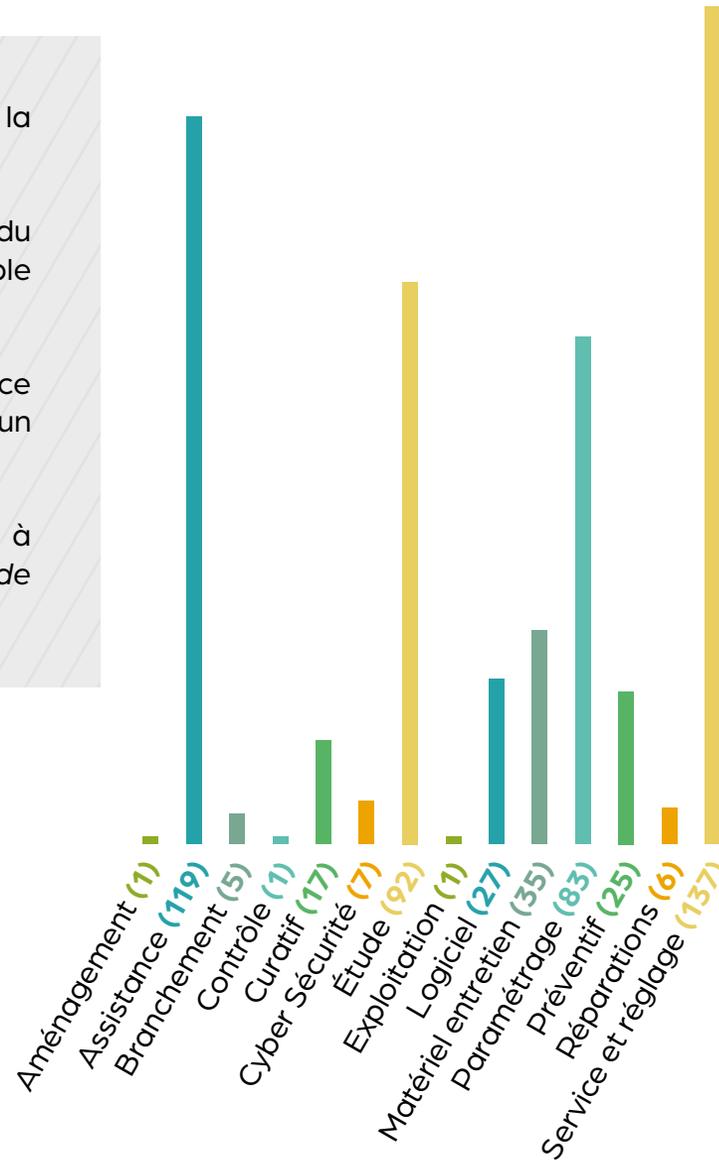
335 371€ TTC

de dépenses engagées en fonctionnement et investissement (Achats de logiciels et audit)



556

interventions traitées en 2023



Répartition par thématique des interventions



A VENIR EN 2024

- Installation d'un serveur pour le Service Eau Potable
- Renforcement de la Cybersécurité et résultat de l'audit informatique
- Déploiement du Wifi sécurisé de l'Office de Tourisme et du Conservatoire de Musique
- Migration du logiciel du service Finances en Cloud sur un nouvel éditeur

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20241008-3169-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024



PAYS D'APT
LUBERON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

81 avenue Frédéric Mistral – 84400 APT

Tél : 04 90 04 49 70 – Mail : contact@paysapt-luberon.fr